

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

52^{ME} ANNÉE, N^o 238 — SAMEDI, 24 NOVEMBRE 1888

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIÉTAIRES
BUREAUX, 90 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE À ROME. — LE PAPE INVITANT L'EMPEREUR À ENTRER DANS SON CABINET

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 24 NOVEMBRE 1888

SOMMAIRE

TÊTE : Entre-Nous, par Léon Lédien. — Poésie : Autre pensée de Novembre, par A. Poisson. — De la langue française en Canada, par L. Gougeon. — Priez pour eux, par R. Chevrier. — Poésie : Le mois des morts, par J.-B. Caouette. — Causerie intime, par Hermance. — Les plumes du corbeau, par Raoul de Navery. — L'empereur d'Allemagne à Rome. — Étymologie, par H. Servadey. — Primes du mois de Novembre. — Usages et coutumes. — La mode pratique. — Carnet de la cuisinière. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Guet-Apeus (suite).

GRAVURES : Le pape invitant l'empereur d'Allemagne à entrer dans son cabinet. — Type de beauté. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



ARRAS (FRANCE), 29 octobre 1888.

Lévis, cet immortel soldat de la revanche,
Avait, ressuscitant l'espoir au fond des cœurs,
Dans un suprême effort écrasé les vainqueurs !

L. FRÉCHETTE.

Il n'est pas sans émotion que j'ai constaté, en revoyant ma ville natale, que le gouvernement français avait donné à une des casernes d'Arras le nom de *quartier Lévis* voulant ainsi honorer une des plus grandes gloires de la vieille et de la nouvelle France, le vainqueur de la bataille de Sainte-Foye.

Et j'ai été heureux de voir ce nom célèbre gravé en lettres d'or sur un des monuments de ma vieille cité artésienne, car il devait pour moi un souvenir de ma patrie d'adoption que je venais de quitter.

Aussitôt, je me suis mis en quête de documents se rapportant au vaillant capitaine qui fut pendant plusieurs années gouverneur de l'Artois et qui mourut en 1787.

Un savant, M. A. de Cardovacque, a bien voulu nous communiquer des renseignements exacts sur les dernières années de la vie du duc de Lévis, et je vous les communique aujourd'hui, certain qu'ils seront lus par les admirateurs du guerrier qui sauva si vaillamment, en Amérique, l'honneur des armes françaises.

*** Le traité de Paris du 16 février 1763 termina la carrière militaire du marquis de Lévis. A la mort du duc de Chaulnes, en 1719, il fut promu au gouvernement de la province d'Artois, et fut, dans ses nouvelles fonctions, se concilier l'affection des troupes et celle des habitants. Toujours juste, affable et prêt à rendre service, il eut la première qualité de l'homme public, celle de se faire aimer.

Le marquis de Lévis arriva à Arras le 29 avril 1719, à neuf heures du soir, sans qu'aucun honneur lui fut rendu. Le marquis de Beaufort, mayeur de la ville, accompagné des magistrats, vint à son hôtel le complimenter et lui offrir les vins d'honneur. (Les vins d'honneur consistaient

alors en un lot de trente-six bouteilles). Quelques jours après, le gouverneur se rendit à l'Hôtel-de-Ville et remercia les échevins de leur présent.

La marquise de Lévis étant venue rejoindre son mari le 19 juin suivant, la magistrature en corps vint la saluer le lendemain de son arrivée, et lui offrit trois corbeilles, couvertes et ornées, l'une de taffetas blanc, les deux autres de taffetas bleu. Elles étaient remplies de confitures sèches et de bonbons, et avaient coûté trois cent quarante-deux livres six deniers.

Le 20 août 1769, le duc de Choiseul, ministre de la Guerre, vint visiter la place d'Arras l'une des plus importantes du royaume; il descendit à l'hôtel du gouverneur d'Artois, qui le reçut avec les plus grands honneurs.

Lorsque l'on forma la maison militaire de Monsieur, qui fut depuis Louis XVIII, le marquis de Lévis reçut le commandement d'une compagnie de ses gardes, et au décès du comte de Chabot, la charge de gouverneur d'Arras lui fut donnée le 5 avril 1780.

Il vint prendre possession de son nouveau gouvernement le 20 juillet 1780. Le roi l'ayant engagé à ne point donner avis de son arrivée au corps municipal, afin d'éviter toute espèce de cérémonial, il entra en ville vers une heure de l'après-midi, sans qu'on lui rendit les honneurs d'usage. Toutefois, les magistrats ayant été informés de son arrivée, lui firent demander par l'échevin Maioul de Sus Saint-Léger, l'heure à laquelle ils pourraient se présenter à son hôtel, le gouverneur s'empressa de répondre qu'il ne voulait recevoir aucun honneur qui put occasionner la moindre dépense à la ville, mais qu'il verrait avec plaisir les magistrats. En conséquence, le mayeur, les échevins, le procureur et les autres officiers de l'édile artésienne, revêtus de leurs habits de cérémonie, précédés des sergents à verges, escortés des agents de police et suivis des valets de ville, se rendirent vers quatre heures du soir à l'hôtel du gouverneur. M. Raulin de Belsal, mayeur en exercice, portant la parole au nom du corps municipal, complimenta le marquis de Lévis sur la faveur que le roi lui avait accordée, en l'appelant au gouvernement d'Arras, et se fit l'interprète de la joie et des félicitations de tous les habitants. Le gouverneur répondit en termes les plus affables qu'il était très sensible à la démarche des magistrats et aux témoignages d'affection qu'il en avait reçus, et qu'il serait toujours heureux de contribuer au bien-être de l'administration municipale et de chacun de ses membres en particulier. Il ajouta qu'en sa qualité de gouverneur-général d'Artois, il avait son logement dans l'ancien *refuge d'Hénin-Liétard*, approprié pour son usage par les Etats de la province, et que, par suite, il abandonnait à la ville la disposition de l'hôtel du gouvernement, à condition de conserver à la Société Littéraire les appartements qu'elle y occupait, ainsi que les salles destinées aux fêtes publiques et aux logements du secrétaire des commandements de la province et des affaires générales et inspecteurs de passage à Arras, logement qui, du reste, devaient être fournis par la ville.

Le marquis de Lévis avait accepté, le 21 juillet 1780, le titre de protecteur de l'Académie d'Arras, et n'avait cessé de donner à la société des marques constantes de ses bonnes dispositions envers elle. A chaque nouvelle promotion qui venait récompenser ses services, l'Académie lui adressait des félicitations dont le texte a été rigoureusement conservé dans les registres aux procès-verbaux. Le gouverneur l'honorait quelquefois de ses visites.

Le 14 juin 1783, le marquis de Lévis fut élevé à la dignité de maréchal de France. A cette occasion, il fit son entrée solennelle à Arras le 27 juillet suivant, et reçut cette fois les honneurs dus à son rang. Le régiment de Chartres-Dragons alla à sa rencontre sur la route de Papaume, jusqu'au village de Beaurains. Le maréchal arriva vers sept heures du soir; étant descendu de voiture, il entra en ville escorté par l'état-major de la place et la maréchaucée royale qui l'attendaient à la barrière, et au bruit des salves d'artillerie. Le régiment d'Anjou-Infanterie formait la haie depuis la porte Rouvillo jusqu'à l'hôtel du gouverneur; à son passage, les troupes présentèrent les armes. En face du marché au poisson

le cortège rencontra le lieutenant-général de Sommières, qui présenta au maréchal les drapeaux de la garnison.

Arrivé à sa résidence, le marquis de Lévis reçut les magistrats, qui étaient venus le complimenter. M. le comte de Lennoy, mayeur, prit la parole et lui présenta les vins d'honneur. Le soir, il eut la visite des officiers de la gouvernance, et le lendemain matin celle de tous les corps constitués de la ville qu'avait précédés une députation du Conseil d'Artois.

François de Lévis convoitait pour lui et les siens un siège permanent aux Etats d'Artois. Il proposa au roi l'échange de la seigneurie de Vélly, près Versailles, contre celle d'Avesnes-le-Comte, sise dans le département du Pas-de-Calais, à quelques lieues d'Arras. Son offre fut acceptée. L'acte, rédigé le 16 juillet 1784, fut enregistré au Parlement le 3 septembre et confirmé par lettres patentes du mois d'août 1785; de plus, la terre d'Avesnes fut érigée en duché héréditaire, sous le nom de Lévis, en faveur du gouverneur-général d'Artois.

En 1787, le duc de Lévis vint à Arras pour y présider les Etats d'Artois, en qualité de commandant de la province. Il avait quitté sa résidence de Paris, malgré l'avis de ses médecins qui, le trouvant assez gravement indisposé, lui avaient conseillé de retarder son voyage. Il ne voulut pas les écouter et se mit en route, leur disant qu'il serait heureux de mourir au milieu de ses amis. Il arriva donc le 22 novembre, l'ouverture de l'assemblée devant avoir lieu le 23. Il était à peine installé dans son hôtel lorsque le mal empira et il mourut, frappé d'apoplexie, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1787: il avait alors 68 ans et 3 mois.

Après avoir informé la Cour du décès du gouverneur et demandé au roi d'envoyer un commissaire pour le remplacer, on prévint le maréchal de Lévis et les enfants. Le procureur du roi fit apposer les scellés dans l'hôtel, et l'ouverture des Etats fut contremandée. Les trois Etats de la province s'assemblèrent en chambre de conférence générale, et, comme témoignage de leurs regrets, votèrent une somme de trois mille livres pour ses funérailles et la construction d'un monument dans la cathédrale d'Arras.

Les mémoires de l'époque nous ont conservé le récit de ces obèques, qui eurent lieu avec une pompe magnifique et inutile. Une ordonnance de police du 27 novembre et un mandement épiscopal du même jour prescrivirent de faire sonner toutes les cloches de la ville et des paroisses, depuis dix heures du matin jusqu'à la fin du service funèbre. Le 28, les vigiles des morts furent chantées dans l'église de Saint-Nicaise, paroisse du défunt, qui était entièrement tendue d'étoffe noire, avec bandes de velours et armoiries. Le lendemain, le corps du maréchal, renfermé dans son cercueil de plomb, était exposé, dès le matin, au milieu d'une chapelle ardente, disposée dans l'un des vastes appartements de l'hôtel: deux autres salles avaient été également préparées pour recevoir les députés de la province.

Le clergé de toutes les paroisses de la ville, après avoir chanté à Saint-Nicaise les *commendas* ou prières des morts, ayant à sa tête le curé de cette église, vint faire la levée du corps qui fut porté processionnellement à la cathédrale.

La maréchaucée de la ville et des cités voisines ouvrait la marche. Puis venaient:

Le régiment suisse Salis-Samadé, formé par compagnie;

Les carmes chaussés;
Les capucins;
Les récollets;
Les carmes déchaussés;
Les dominicains;
Les trinitaires;
Les curés des paroisses avec leurs croix et leurs clergés;

Le curé de Saint-Nicaise, revêtu de la chape; M. Delacombe, lieutenant du roi, à la tête des états-majors de la ville et de la citadelle et des décorés de Saint-Louis;

Le corps était porté par des sous-officiers de Salis-Samadé. Les coins du poêle étaient tenus par quatre maréchaux de camp: le comte de Crégnny, le marquis d'Estourmel, le marquis d'Havrincourt et M. Du Chambge d'Elbec. Der-

rière eux se trouvaient quatre lieutenants de maréchaux de France : M. de Gosson de Barlin Dersonval, Haudouard de Thièvres, de He-maulin et N..... ;

Venaient ensuite les officiers de la maison du maréchal, portant des torches ;

M. de Compigny d'Ocoche, doyen du corps de la noblesse, en manteau noir, conduisant le deuil et accompagnant le duc de Lévis, fils du maréchal ;

Le trois commissaires du roi ;
M. le comte de Sommièvre, délégué par la Cour pour présider à l'ouverture des Etats ;

M. Es-mangart, intendant ;
M. Biois de Beaumetz, premier président ;
Les trois corps des Etats escortés par leur maréchaussée particulière ;

Arrivé à la cathédrale, le cortège s'arrêta au bas du grand perron, où se tenait l'évêque d'Arras, revêtu de ses ornements pontificaux. Après une courte oraison funèbre prononcée en latin par le curé de Saint-Nicaise, auquel le prélat répondit en français, le corps fut remis aux curés de paroisses qui le firent transporter sous un catafalque élevé dans le chœur ;

Le corps du clergé, présidé par l'évêque de Saint-Omer, prit place à droite, le corps de la noblesse à gauche, et le Tiers-Etat au milieu. M. Delacombe, lieutenant du roi, se plaça dans la stalle de droite, à l'entrée du chœur, ayant à ses côtés le fils du maréchal, accompagné de M. de Compigny. Le doyen du chapitre occupait la sienne à droite, ayant à ses côtés une députation du Conseil d'Artois, présidée par M. de Madre. Les autres religieux de Saint-Vaast occupaient les autres stalles du chœur.

Après la cérémonie religieuse, célébrée par l'évêque de Conzié, le corps fut déposé dans un caveau construit au milieu de la croisée de gauche de l'église.

Le duc de Lévis s'intitulait lieutenant-général des armées du roi, chevalier des ordres de Sa Majesté, et des ordres royaux de Notre Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, grand bailli d'épée de Villers-la-Montagne, premier gentilhomme de la chambre du roi Stanislas, capitaine des gardes du corps de Monsieur, gouverneur-général de la province d'Artois, et gouverneur d'Arras.

A son décès, les députés d'Artois décidèrent que sa fille, Marie Gabrielle Artois, tenue sur les fonts baptismaux par les Etats, en avril 1766, serait dotée par la province.

. La ville d'Arras a aussi donné à une autre de ses casernes le nom d'un de ses enfants et le quartier Schramm se trouve non loin du quartier Lévis.

Le vainqueur de la bataille de Sainte-Foye n'a pas à se plaindre du voisinage car Jean Schramm, né à Arras en 1789, fut l'un des hommes les plus extraordinaires de la gigantesque épopée napoléonienne.

Lieutenant à Austerlitz et décoré à seize ans, il était déjà promu général de brigade à vingt-quatre ans. Au siège de Dantzick il avait servi d'aide-de-camp à son père, le général de division Johannes Schramm et ce fut un spectacle bien rare que de voir le père et le fils, tous deux généraux, faire la dernière campagne de l'aigle impériale de 1813 à 1815.

Jean avait gagné à Lutzeu ses étoiles de général, mais il brisa son épée après Waterloo et il ne reprit du service qu'en 1832, pour prendre part à l'expédition d'Anvers. Il fut ministre de la guerre en 1850, sénateur en 1852.

Schramm fut le dernier survivant des généraux de l'Empire et, chose étrange, il vécut ses soixante-douze dernières années avec une bulle dans le poumon, cadeau que lui avait fait les prussiens à Lutzen et par lequel les médecins l'avaient condamné.

Le doyen de l'armée française est mort le 25 février 1884, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Je vous ai parlé aujourd'hui de vieilles choses, une fois n'est pas coutume, mais il est bon parfois de regarder en arrière, et de savoir ce qu'ont fait nos devanciers, ne serait-ce que pour apprendre nous mêmes à mieux employer notre temps.

LÉON LEBLANC.



AUTRE PENSÉE DE NOVEMBRE

Par mille routes différentes
Nous arrivons au même but.
Nous sommes des ombres errantes
Que le trépas guette à l'affût.

Qu'importe aux Parques dévorantes
L'être au terme ou l'être au début !
Malgré leurs plaintes déchirantes
Tous deux doivent même tribut.

Cet étrange et si court voyage,
Ce terrestre pèlerinage
Que chacun doit faire à son tour ;

Qui nous dira s'il est plus sage
De l'ennoblir par le courage,
Ou de l'embellir par l'amour !

Antoine Rivant

DE LA LANGUE FRANÇAISE EN CANADA

Nous remarquons qu'une grande partie des Français prononcent du gozier, les uns beaucoup, les autres moins ; ceux qui parlent exactement comme nous sont rares. On cite les Normands. Mais entre eux et nous, il y a aussi de la différence, car, à les entendre, on ne les prendrait pas, je crois, pour des Canadiens.

Les Français s'énoncent avec un accent très varié. La raison en est qu'ils ont un patois particulier à chaque province.

Mais en modifiant l'accent provincial, il le fonde en un accent commun et uniforme qui est le véritable accent de la langue française.

Maintenant, quelle conclusion à tirer pour nous de ceci ? C'est que, n'ayant pas de patois, nous ne prononçons pas le français avec un accent particulier ; c'est bien. Mais nous ne le parlons pas non plus avec son accent propre. De façon que nous n'avons aucun accent.

Nous trouvons à redire de ce que les Français parlent gras. C'est une occasion, à mon avis, lorsqu'on corrige ce défaut, d'avoir un langage fortement trempé.

Nous ne grasseyons pas. Mais par contre nous prononçons mollement.

Et la langue française, au sortir de nos lèvres, manque de consistance, est trop souvent légère, vaporeuse, et l'étranger souffle quelques fois dessus avec mépris.

Ne parlant pas gras, nous apprenons et prononçons l'anglais très facilement. On dirait presque que nous avons le gozier anglais ; et il n'est pas rare de rencontrer des Canadiens qui expriment mieux la langue anglaise que les Anglais eux-mêmes.

Sans doute, de cette facilité à apprendre et à prononcer l'anglais nous nous féliciterons, pourvu que ce soit sans préjudice de notre belle langue nationale.

Mais il y a un danger pour elle en ce que plusieurs se plaisent à dire leurs paroles en anglais plutôt qu'en français, comme si l'anglais était plus énergique, passait plus rondement, faisait paraître plus décidé.

Il en est ainsi, en vérité, quand on prononce le français à notre manière. Articulons le français comme il doit être, et il prendra vite le pas sur son concurrent, par son énergie ou par sa douceur, selon les circonstances.

Quelques mots honores, qui reviennent souvent dans le langage ordinaire des Anglais, en imposent. Mais qu'on lise une page de leurs livres, où l'on suit les articles *of the*—ces articles qu'on retranche des expressions commerciales pour les rendre plus brèves—qu'on traduise, et l'on verra que les mots analogues français sont en

somme plus accentués. Pour ne citer qu'un exemple, considérez les terminaisons *age, able, air, etc.*, comme elles sont plus fortes et plus ouvertes en français ! Ce qui faisait dire à un Anglais célèbre qu'un discours français était entendu plus distinctement et de plus loin qu'un discours débité en sa langue. L'articulation française, en effet, est énergique, nette, pleine de vie et d'expression. Ça va avec le caractère du peuple,

Les Anglais, gens flegmatiques, ont une langue dont les nuances ne sont pas parfaitement dessinées. Le passage d'une syllabe à une autre est généralement confus. Leurs paroles n'ont pas une expression claire et brillante comme en français.

Les Anglais, dit-on, mangent leurs mots. Quant à nous, Canadiens, parlons le français comme il doit être, c'est-à-dire nettement et distinctement.

L. Gougenon

PRIEZ POUR EUX !

In gurgite vasta.

I

Aux sombres jours d'automne, l'essaim des monotones ennuis s'abat sur le sol souillé, trouble le bleu du ciel et vient prendre place au foyer où cause la famille réunie.

Novembre a paru, drapé dans son manteau de crêpe, et tout agonise. La nature expire, les tombeaux se creusent, les feuilles sont tombées, et le même vent qui ligo la sève au cœur de nos arbres, glace aussi l'ivre se de nos fêtes. Les deuils accourent et ils s'en vont avec les heures de soleil ceux-là que notre amitié croyait immortels. C'est que, voyez-vous, l'avenir est un mot railleur et vide de sens. C'est que, parfois, aux coupes du plaisir, on boit le veuu de la mort et qu'un sourire commencé souvent s'achève en un lugubre sanglot !

II

Le suprême adieu—fût-il mêlé de l'espoir de se revoir là-haut—coûte toujours un déchirement. La mort en elle-même contient des atômes de douleur et d'effroi. Toutefois, mourir entouré de ses proches, sur le bord de la tombe entrevoir pour soi une nouvelle vie dans la mémoire de ceux qu'on a connus, tout ça adoucit un peu la dernière heure de souffrance. Mais expier loin des siens, seul, sur une rive, dans une tempête et avoir pour toute consolation l'humide baiser des vagues, et pour couche mortuaire le lit glacé d'un fleuve, oh ! c'est doublement horrible et pour celui qui meurt et pour ceux qui perdent en lui soit un parent, soit un ami.

III

On a beau dire, les amitiés de collège deviennent parfois des liens étroits qui s'enracinent en nous pour toujours. La mort même les resserre.

Charles Savard, de Saint-Eustache, mon intime d'autrefois, vient de mourir noyé. Il avait toutes mes sympathies, il a tous mes regrets. Le lieu de sa sépulture est encore le secret des fiots. Mais une croix immense est venue dans mon âme s'ajouter aux nombreux débris de mes bonheurs flétris. Ils étaient deux compagnons ; les mêmes joies les rallaient ; le même coup les a frappés.

Mes condoléances aux deux familles, surtout à celle de celui qui fut longtemps le meilleur de mes amis.

Aux coupes du plaisir on boit parfois le venin de la mort, et un sourire commencé souvent s'achève en un lugubre sanglot !

A. Chevrier



BEAUX-ARTS. — TYPE DE BEAUTÉ. — TABLEAU DE M. PERUGINI



LE MOIS DES MORTS

Le sol n'est plus tapissé de verdure ;
Le vent gémit, et le chantre des bois,
Que l'aquilon chas-e de la ramure,
Redit ses chants pour la dernière fois.

Les mille fleurs qui doraient la prairie
Ont disparu sous un épais frimas.
Adieu, parfum ! Adieu, mousse fleurie
Où nous prenions de si joyeux ébats !

" Oyez ! la cloche sonne
" Son hymne monotone
" Au clocher du saint lieu ;
" Cette voix gémissante
" S'élève, suppliante,
" Jusqu'au trône de Dieu !

" C'est le sanglot d'une âme
" Qui gémit et réclame
" En sa prison de feu.
" Eh bien ! qu'une prière
" Monte, monte—sincère—
" De nos cœurs jusqu'à Dieu ! "

L'astre du jour, derrière les nuages,
Cache ses feux. La nature est en deuil.
Hier la neige, aujourd'hui les orages ;
Tout se transforme et passe en un clin-d'œil !

Le moissonneur ne tresse plus les gerbes
Qui ravisaient son cœur reconnaissant.
Le sol est mort. Nos montagnes superbes
Dressent au loin leur falte jaunissant.

" Oyez ! la cloche sonne
" Son hymne monotone
" Au clocher du saint lieu ;
" Cette voix gémissante
" S'élève, suppliante,
" Jusqu'au trône de Dieu !

" C'est le sanglot d'une âme
" Qui gémit et réclame
" En sa prison de feu.
" Eh bien ! qu'une prière
" Monte, monte—sincère—
" De nos cœurs jusqu'à Dieu ! "

Durant ce mois de deuil et de tristesse,
Chrétiens, fuyez les frivols plaisirs ;
Pensons aux morts qui souffrent sans cesse
Après le ciel, objet de leurs désirs.

Ah ! oui, pensons à l'affreux purgatoire,
Où Dieu peut être un jour nous coaviers ;
Car du péché c'est l'urne épuratoire,
Inévitable, où notre âme expiera.

" Oyez ! la cloche sonne
" Son hymne monotone
" Au clocher du saint lieu ;
" Cette voix gémissante
" S'élève, suppliante,
" Jusqu'au trône de Dieu !

" C'est le sanglot d'une âme
" Qui gémit et réclame
" En sa prison de feu.
" Eh bien ! qu'une prière
" Monte, monte—sincère—
" De nos cœurs jusqu'à Dieu ! "

Entendez-vous ces plaintes déchirantes,
Ces longs appels, ces sanglots douloureux ?
Priez ! Priez ! Nos prières ardentes
Délivreront des flots de malheureux.

Puis quand la mort, au jour de ses vendanges,
De notre vie aura brisé le cours,
Alors ces saints—devenus nos bons anges—
Nous prêteront leur merveilleux secours !

" Oyez ! la cloche sonne
" Son hymne monotone
" Au clocher du saint lieu ;
" Cette voix gémissante
" S'élève, suppliante,
" Jusqu'au trône de Dieu !

" C'est le sanglot d'une âme
" Qui gémit et réclame
" En sa prison de feu.
" Eh bien ! qu'une prière
" Monte, monte—sincère—
" De nos cœurs jusqu'à Dieu ! "

J. B. Colette

CAUSERIE INTIME

Chacun doit, à son tour, laisser échapper la note qui domine dans son âme à certaines heures, comme dans l'âme de tout être qui pense, pleure et prie, puisque à côté des chants politiques, des ambitions jalouses, des coupables victoires ou des glorieuses défaites que se jette à la face la foule emportée d'idées d'avancement et de prestiges, le monde des esprits vifs et des imaginations en feu, puisqu'à côté du bouhaha ou commercial, ou financier, joyeux, bruyant, s'élève lente, douce, pénétrante, la voix de la Foi vive et de la religion chrétienne, pourquoi ne pas dire aux âmes indifférentes et froides—s'ils s'en trouvent—ce qu'on voit dans nos églises, à cette saison de l'année—surtout?... Ignore-t-on que cette époque est celle des *Retraites* par tout le monde catholique, que depuis des semaines nos temples se remplissent des fidèles de tout âge, de tout sexe, de tout rang, pour entendre, le cœur plus dispos et mieux recueilli, les paroles d'espérance, de consolation, d'encouragement et de vie des dévoués ministres du Seigneur ?

.

Au milieu d'une fête insurpassée, insurpassable, comme seule peut en inspirer et en créer la religion, au milieu d'une fête gravant dans le cœur des impressions qu'on peut toujours consulter la conscience honnête et tranquille, s'est terminée, la semaine dernière, la *Retraite* des jeunes filles à l'église paroissiale Saint Jacques.

Ma plume chétive se fait impuissante pour vous dire toute la pompe déployée à la clôture de ces jours tout édifiants de réunions pieuses, pour vous peindre l'éclat d'une semblable démonstration. Il me faudrait un pinceau pour vous montrer vraiment la patronne de notre Ville-Marie, la Madone aimée, descendue du ciel au milieu du sanctuaire même, et d'un trône de feux aux couleurs variées et pleines d'harmonie, acclamant la foule de ces enfants prosternés devant Elle, bénissant tout ce peuple d'âmes qui lui offre et lui consacre leur cœur, leur esprit, leurs pensées, leurs actions.

Au pied de ce trône éblouissant et magnifique, rangé en gracieuse couronne, un essaim de jeunes personnes voilées de blanc et portant les couleurs de la Vierge. L'église remplie de chant, de musique, de lumières, de prières, d'encens, de figures radieuses d'éblouissement, d'ardeurs divines.

Et là, l'âme de cette assemblée imposante, un bon vieillard, à la figure ascétique, les mains jointes sur la poitrine, tout ému, pris d'extase lui-même....

J'en appelle à l'artiste qui me charme si souvent des conceptions de son génie vif et droit, je lui demande de gronder tout cela sur sa toile—fût-ce pêle-mêle—il en sortira encore un tableau resplendissant de foi et de croyances saintes.

Je ne suis pas bigote ; je ne suis pas de celles-là qui affichent haut leur dévotion ; qui la croient plus grande parce qu'elles la croient plus fort, qui s'en vont courant les autels pour se prosterner à terre devant ceux-ci, passer rigides et froides devant d'autres, mais je vous avouerai que je suis profondément chrétienne, que cette fête, avec celles des jours qui l'ont précédée, et dont je veux que vous gardiez avec moi le souvenir, toutes ont vivement remué mon âme.

Pour peu que l'on souffre, il est grand, bon, consolant, de tremper son cœur à de telles solennités, à des accords si puissants d'espérances sans nom.

L'âme ainsi élevée vers le ciel, elle y retrouve le calme, la paix qui fuit quand nous la négligeons trop pour les choses de la terre, pour les caresses du monde, les attraites de la séduisante fortune, les fêtes bruyantes, la cadence profane. L'étincelant et trompeur mirage de toute illusion qui passe, qui s'éteint, emportant les lambeaux de nos meilleures chimères, brisant les plus beaux rêves avec nos cœurs.

Il fait bon prier alors, adresser au Père de tous nos demandes les plus ferventes, lui confier nos désespoirs les plus déchirants. Il fait bon prier quand tout prie autour de nous, quand des mille cœurs battent à l'unisson, quand à travers une immense famille, nous devinons des amies,

des parentes de nos angoisses, de nos peines, des âmes qui, comme la nôtre, ont souffert, ont souri, ont gémi, ont pleuré.

La prière ! prier ! que de douceurs se cachent, se laissent entrevoir sous ces deux mots ! que de douceurs inconnues aux heureux du jour, aux favoris du sort, des désirs sans fin !

Si, au contraire, le de-tin nous est rude, si au contraire l'expérience vous a donné de ces leçons qui meurtrissent et ensanglantent, si vous avez perdu des êtres bien chers, si près de vous des places se sont vidées pour ne se remplir jamais, si vous êtes seuls, tristes, abandonnés, sans personne pour tenir votre main, élevez la voix, elle est sœur de la mienne, et nous nous comprendrons.

Priez ! la prière est à l'âme ce qu'est l'huile à la lampe du sanctuaire : la vie.

.

La paroisse Saint-Jacques se compose d'un nombre considérable de fidèles. Ceux qui l'ignorent peuvent en avoir une idée précise en se rendant à une messe basse du dimanche où, depuis cinq heures à neuf heures, l'église est compacte et le passage difficile. Mais, grâce aux paroissiens, mettant généreusement la main à la poche, nous aurons sous peu un temple digne de Celui qui l'habite et du quartier qui l'entoure. Parmi les belles congrégations d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles, cette dernière mérite de ma part une mention toute spéciale—et personne ne s'en froissera.

Fondée depuis une date perdue dans le temps, elle semble cependant n'exister que depuis l'année 1883, alors que recomposée, refaite, elle prit un nouvel essor, et comme pour donner un démenti à cette devise d'un grand saint : *Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien*, elle a grandi, s'est répandue, a vu s'enroter dans ses rangs à peu près toute la jeunesse féminine de la paroisse. Les jeunes personnes qui n'ont osé se présenter encore, se décideront après cette fête de cœur que l'on vient de traverser, où être enfant de Marie a semblé si doux et si bon.

Quoiqu'en tête de cette société se trouve l'élite de notre jeunesse canadienne, les portes n'en sont pas moins ouvertes à toute jeune fille indifféremment. La simple et modeste ouvrière y a sa place comme cette autre à l'apparence de du hesso et à l'air de marquise. Pourvu qu'on porte un cachet d'honnêteté et des recommandations de haute morale, la naissance, la fortune, la toilette, n'y sont pas cotées.

Et il semble exister un courant de sympathie sincère entre chaque membre, un échange de rapport amical et sociable.

N'est-ce pas là la vraie religion ? C'est ainsi que je la comprends. Ne sommes-nous pas tous égaux devant Dieu ?

Pour les esprits étroits, je nourris plutôt des craintes, et j'attends du dernier jour, du jour de la Vallée de Josaphat, d'étranges surprises. Je pressens d'avance le pauvre ayant accompli scrupuleusement sa mission ici-bas, ayant marché droit dans le sentier de l'honneur et de la vertu, je le vois s'entendre proclamer au premier rang, tandis qu'au dernier brillera encore le riche, qui aura méconnu ses devoirs, qui, *per fas et nefas*, aura amassé son inutile fortune au détriment des principes de l'équité et de la charité chrétienne.

En avance.

En avance.—En toutes choses bonnes et utiles, prenez toujours le plus d'avance possible. Ce ne sont pas seulement les maladies, la mort qui menacent de nous surprendre. Le nombre des accidents qui peuvent causer des retards regrettables et infinis, et il n'est pas sage d'y exposer sa vie, même dans ses moindres détails : un des secrets de vivre avec le plus de chances de paix, de sérénité, sinon de bonheur, est de ne donner par négligence aucune prise, si petite soit-elle, aux contrariétés et aux déceptions. Naviguons, rame et gouvernail en main, calmes et vigilants.—Ed. Cr.

LES PLUMES DU CORBEAU

ÉTAIT un matin, dans un faubourg populeux de Paris. Les ouvriers, profitant d'une heure de repos, se groupaient autour des comptoirs d'étain, dont les propriétaires leur distribuent au rabais des nouvelles dans des feuilles de titres divers, mais d'opinions uniformes; les autres fânaient, les mains dans les poches, humant l'air déjà froid qui soufflait sur la ville. Les plus âgés racontaient aux apprentis ou aux nouveaux ouvriers les incidents de leurs voyages durant le classique tour de France.

Entre chaque récit se faisaient, avec une sorte de régularité, des échanges de politesses composant de tournées de vin, d'absinthe et de *mêlé cassis*. Parfois un refrain s'entendait sur le bas d'une porte ou dans le fond de l'*assommoir*. Un joueur de vieille tournait la poignée de sa mécanique et regardait d'un air lamélique. Souvent un visage d'enfant ou de jeune fille s'encadrait entre les fleurs modestes d'une croisée, et un sou, péniblement gagné, tombait au pied du musicien, qui accentuait le mouvement de son bras en signe de reconnaissance ou levait nonchalamment sa caquette graisseuse.

Un vieillard, portant l'habit ecclésiastique, s'acheminait avec lenteur à travers ce quartier bruyant et inconnu. Sa physionomie, d'une pénétrante douceur unie à une grande finesse, respirait la bonté et paraissait pour ainsi dire rayonner de la flamme de l'apostolat. Son regard se reposait sur ceux qui l'examinaient curieusement, avec une expression touchante de bienveillance paternelle. De taille moyenne et peu robuste, il serrait contre lui le court manteau qu'il avait jeté par-dessus sa soutane.

Au moment où il passait devant l'*assommoir*, une voix jeune, mais déjà rauque, cria :

— Hé ! le corbeau ! le corbeau !

A cette appellation qui res-embloit si fort à une injure, répondit un éclat de rire générale; cette parole insultante, pareille à une traînée de poudre, éveilla un écho soudain, et tout le long de la rue un clameur mêlée de rires répéta sur tous les tons :

— Le corbeau ! le corbeau !

Les hommes, le poing sur la hanche, trouvaient cette force excellente, plus d'une femme baissa la tête et les apprentis battirent des mains.

Le prêtre avait entendu et compris. Il parut hésiter entre deux façons d'agir. Devait-il continuer sa route et dédaigner l'insulte jetée sur sa robe noire, ou bien allait-il faire tête au stupide orage soulevé par son apparition ?

Ce dernier parti lui parut le plus digne, le meilleur, le plus utile.

Il s'approcha du groupe d'où partait l'injure stupide, et s'adressant à l'un de ceux dont le regard le raillait davantage, il lui dit d'une voix douce, empreinte d'une sorte d'innocente malice :

— Mon ami, êtes-vous bien sûr de connaître toutes les espèces de corbeaux ?

Le rire de l'ouvrier redoubla d'insolence gouailleuse.

— Eh bien ! reprit le prêtre, je crois que vous vous trompez : il est des corbeaux dont vous n'avez jamais regardé les plumes...

Alors, entr'ouvrant son petit manteau, le vieillard laissa voir sa poitrine constellée de décorations et de médailles de sauvetage.

Par un même mouvement, tous ces hommes se découvrirent, et une sorte de murmure indistinct, vague expression de regret, se fit entendre dans la foule.

— Mes enfants, reprit le prêtre, voici la croix de la Légion d'honneur, elle me fut donnée sur le champ de bataille, comme à un soldat; ce ruban vert est celui de Saint-Maurice; à côté, vous voyez les décorations de Crimée, du Mexique, la médaille d'Angleterre, les croix de Belgique, d'Espagne et de Portugal... Les rois les ont données au pauvre prêtre qui relouvait au milieu des morts vos frères et vos fils, à l'homme qui s'est jeté dans l'eau et s'est précipité à travers les flammes, afin de sauver des vies menacées... Je ne tire point vanité de ces hochets, mais je les porte en souvenir d'heures périlleuses durant les

quelles il me fût donné de me dévouer et de remplir mon devoir... Je me rends ce matin chez un brave ouvrier, père de famille, à qui l'acte courageux vient de mériter une médaille d'or de première classe. Je veux le complimenter, lui serrer la main, et afin de lui faire honneur, j'ai, vous le voyez, paré ma pauvre soutane de ces décorations que je ne porte point d'ordinaire... N'est-il point vrai, mes enfants, qu'en criant au corbeau, vous ne vous attendiez pas à lui voir de semblables plumes ?

L'expression d'un regret croissant se lisait sur le visage de tous les témoins de cette scène; et celui qui le premier avait insulté le vieillard s'avança résolument vers lui :

— Pardonnez-nous, monsieur l'abbé, lui dit-il, nous sommes plus légers que méchants.

— Je le sais, répondit le prêtre, mais votre légèreté devient à la fois injuste et cruelle. Vous regretterez l'offense gratuite que vous m'avez infligée, parce que mon titre de prêtre ne m'empêche pas de prouver que je possède une qualité estimée de tous les Français : la bravoure... Mais de ce que vous me voyez couvert de décorations, s'ensuit-il que mes confrères en sacerdoce ne soient pas autant que moi disposés au dévouement ? Non, mes amis, ne le croyez pas. Il a plu à Dieu de me placer dans des conditions exceptionnelles et de permettre que mon aide fût utile durant de grands désastres; mais chaque prêtre possède assez de charité pour accomplir les mêmes œuvres... Quand vous en voyez passer un parmi vous, rappelez-vous qu'il a baptisé vos enfants, assisté votre mère mourante, qu'il apprendra à votre famille l'amour qu'elle doit à Dieu et le respect qu'elle vous doit porter... et alors, en souvenir de cette matinée, promettez-moi de ne plus crier : Au corbeau !

— Oh ! monsieur l'abbé ! monsieur l'abbé ! répéta le vieil ouvrier, ne nous pardonnez-vous pas ?

— Moi, mais de tout mon cœur, mes enfants.

— En ce cas, daignez le prouver.

— De quelle manière ?

— En acceptant un verre sans façon, sur le comptoir.

Le prêtre sourit; l'offre était faite de si bon cœur qu'il était impossible de s'en formaliser, mais son étrangeté la rendait inacceptable.

— Merci, mes enfants, répondit l'abbé, merci; je regrette de ne pouvoir trinquer avec vous, mais mon affection peut heureusement se traduire d'une autre manière. Je vais vous donner ma bénédiction...

Les visages railleurs devinrent sérieux, les fronts s'inclinèrent, le vénérable prêtre leva la main en prononçant des paroles saintes, puis il s'éloigna, tandis que les ouvriers s'écriaient d'une voix unanime :

— Ah ! le brave homme ! le saint prêtre !

RAOUL DE NAVERY.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A ROME

(Voir gravure)

La gravure de notre première page a trait à la visite du jeune empereur à Sa Sainteté le Pape, visite que nous avons racontée la semaine dernière.

Le moment représenté par l'artiste est celui où Léon XIII, debout à la porte de son cabinet, reçoit l'empereur et l'invite à le suivre pour rester en tête à tête avec lui.

Le Saint-Père se tient très droit dans sa longue soutane blanche, la physionomie éclairée par un fin sourire, la main tendue au devant de son hôte impérial.

L'empereur s'avance au milieu d'un cercle de prélats, curieux et pressés sur son passage. Sanglé dans son uniforme noir, le casque placé sous le bras, il incline à demi la tête devant le successeur de saint Pierre.

À côté du Pape se tient, debout et immobile, un garde-noble dans son magnifique costume de grande tenue.

On a beau faire, la vérité s'échappe et perce toujours les ténèbres qui l'entourent.

ÉTYMOLOGIE

MADÈRE

Madère—la douce Madère ainsi que la nomme un voyageur—qui a rendu la santé à tant de phthisiques, est située dans l'Atlantique et forme, avec quelques autres îles plus petites, le groupe de Madère.

Les Anglais on réclament la découverte. Elle fut découverte, prétendent-ils, en 1344, par un marin anglais. Ceci, cependant, est encore à prouver. Quoiqu'il en soit, en 1419, Jean Gonzalez Zarco, Texeira et Paredre, Portugais de nation, y abordèrent et en prirent possession au nom du Portugal. Toute l'île était alors couverte de forêts très épaisses. (On y mit le feu et l'incendie dura sept ans); ce qui lui fit donner le nom de Madera—bois, pays boisé.

En passant, il n'est peut-être pas hors de propos de dire que le mot français *madrier* vient du mot portugais *madera*. Charlevoix le dit, toujours !

HECTOR SERVADRO.

PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—A. Labrecque, 216¹, rue St-Laurent; J. O. Mercier, 15, rue des Allemands; Dame Marie-Louise Lagacé, 235¹, rue St-Constant; J. B. H. Gariépy, 1442, rue Ste-Catherine; Dame F. X. Thoin, 326, rue Amherst; Edouard Croteau, 199, rue Plaisis; Moise Vary, 90, rue des Allemands; J. O. S. La Rivé; 42, rue St-Constant; Dame Alexina Beauvais, 1724, rue Ste-Catherine; Antoine Crevier, 419, rue Jacques-Cartier; Adjudant Courchène, 1349, rue Mignonne; Joseph Boisseau, 599, rue St-Laurent; Dame Louise Boucher, 179, rue Chatham; Alfred T. Lier, 9, rue Napoléon; Rosario Ouimet, 33, rue St-Urbain; Edouard Mercil, 2177, rue Notre-Dame; Louis Lapointe, 1007, rue Ontario; A. Roy sen., 405, rue Pleisis; Le Club Le Trappeur, 7, rue St-Elisabeth; A. O. Archambault, 2285, rue Notre-Dame; Dame Calixte Corbeau, 280 g, rue Panet; Pierre Lafamme, 200, rue Richmond; Marius Raymond, Hôtel du Globe, 265, rue St-Paul; F. X. Consigny, 33, rue Ottawa.

Québec.—Dame Thomas Darlyson, 78, rue Ste-Anne, St-Sauveur; Achille Fortin, 30, rue la Fabrique; Joseph Letourneau, 7, rue Jupiter; Alfred Demers, 235, rue Prince Edouard; Elzéar Picard, 81, rue Dorchester; Georges Richard, 7, rue Turgeon; Ferdinand Souhait, 137, rue Arago; Oscar Dénéchaud, de la maison McCall et Asheln, rue St-Pierre.

Lévis.—J. A. Bégin, 31, rue Wolfe.

St-Joseph (Beauce).—Narcisse Drouin, carrossier, \$50.00.

Lachine.—Joseph Octave Meloche; Amédée V. Robert.

Sherbrooke.—F. Beaudet.

St-Rémi.—De la Joséphine Terrault, institutrice.

St-Hyacinthe.—Amable Caron.

Ste-Cunégonde.—Jos. Poirier, 191, rue Workman; Euchariste Dubois, 313, rue Workman.

Montagny.—P. L. montagne.

Longueuil.—A. Trudeau, rue St-Charles.

Ottawa.—W. H. Kreps, P. O. Sav-Bank.

Trois-Rivières.—N. E. Morissette.

St-Henri de Montréal.—P. R. Day, 3390, rue Notre-Dame.

Pointe-Claire.—Dr G. Madore.

CINQUANTE-SIXIÈME TIRAGE

Le cinquante-sixième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de Novembre), aura lieu SAMEDI, le 1^{er} DECEMBRE, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION ST-JOSEPH, coin des rues Ste-Catherine et Ste-Elisabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

Rien n'est constant dans le monde, ni les fortunes les plus florissantes, ni les amitiés les plus vives, ni les réputations les plus brillantes, ni les faveurs les plus enviées.—MASSILON.

USAGES ET COUTUMES

(Suite)

LA CORRESPONDANCE

On donne leur titre aux étrangers auxquels on écrit ; ou leur qualité : Madame la marquise, monsieur le principal, madame la directrice ; mais une fois suffit, au commencement. On termine bien en disant simplement : " Veuillez, madame ou monsieur " tout court. Pour un militaire, on commence : " Monsieur le colonel, monsieur le général ". Dans le cours de la lettre : " colonel général ". Ne craignez pas de commettre d'impolitesse et, même, si vous avez quelques relations avec cet officier supérieur ou général, ou commandant, dispensez-vous du mot monsieur avant la désignation du grade.

Mais nous avons encore à donner quelques formules destinées à terminer la lettre. Une femme finit de la sorte, en adressant à un homme avec lequel elle n'a pas de rapports mondains, auquel elle écrit pour affaire ou pour un cas exceptionnel : " Veuillez, monsieur, recevoir l'expression de mes sentiments distingués. " Même formule pour une femme de son âge. Elle change ses " sentiments distingués " en " sentiments respectueux ", pour une dame âgée ou notoirement son aînée d'un assez grand nombre d'années.

D'homme à homme : " Veuillez, monsieur, recevoir l'expression de ma considération distinguée ". Un homme à un supérieur : " Veuillez agréer l'expression de mon respect et de mon dévouement ". Le supérieur à son inférieur : " Recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée ou de ma haute considération.

On a saisi la nuance d'inférieur à supérieur de junior à senior, ou d'égal à égal, on ne donne l'assurance de ses sentiments de respect ou même d'affection, on l'exprime.

Les élèves qui écrivent à leur professeur emploient des formules respectueuses de l'inférieur au supérieur et, ce, quelque que soit la position sociale de ces élèves.

Les parents qui adressent une lettre au professeur de leur enfant s'expriment avec une extrême politesse, même quand il s'agit du simple " maître à danser ". En ce cas l'assurance ni même l'expression d'une froide considération ne sont de mise. Nous devons à ceux qui enseignent à nos enfants leur science ou leur art un sentiment de gratitude dont l'argent ne peut nous décharger. Et ce sentiment, nous devons saisir toutes les occasions de la témoigner.

Une lettre à un fournisseur, à un ouvrier, à un domestique sera conçue avec toute la politesse et la bienveillance possibles. On ne dit pas à un marchand : " Envoyez-moi telle chose " ; à un ouvrier : " Faites ceci, exécutez cela " ; mais : " Je vous prie de vouloir bien m'envoyer " ; " Veuillez faire ceci ; je vous serai obligé d'exécuter ce travail. "

On donne parfois son nom de famille à l'ouvrier qu'on fait travailler depuis de longues années, au fournisseur chez lequel on s'approvisionne depuis longtemps : " Monsieur Gautruche, mon cher monsieur Gautruche ". On termine les lettres de ce genre de la façon suivante : " Veuillez recevoir mes meilleures compli-

ments, mes salutations empressées ". Il est même loisible, et nullement contraire à la dignité, d'introduire un mot affectueux, cela dépend des rapports... et des personnes.

Quand on s'adresse à un domestique, les nuances plus fines, sont plus difficiles à bien observer. On peut commencer : " Veuillez, Joseph, ou mon brave Joseph, ou mon bon Joseph, chercher, aller, etc. " et finir : " Je compte sur vous, au revoir. " " Croyez à mes bons sentiments pour vous ". Cette dernière phrase de maître masculin à serviteur mâle ou de maîtresse à domestique du sexe féminin. — Lorsque le domestique est éprouvé ou âgé, lorsqu'on l'a depuis longtemps à son service et qu'il mérite l'affection, il est clair qu'on peut se départir de la réserve que nous avons indiquée et le traiter selon son dévouement, comme faisant partie de la maison, de la famille.

ANN SEPH.

LA MODE PRATIQUE

MODE DE SAISON : LE CHAPEAU

Les chapeaux ronds se sont abaissés ; les passes, même grandes, se sont arrondies. En somme, les formes sont plus voyantes que l'an passé. Quelques-uns supportant très bien une bride de moire, de tulle ou de dentelle, ce qui les rend plus acceptables pour les dames séricieuses. On voit aussi d'autres formes à bords relevés, amonées ou Louis XI. Les capotes sont petites, très gracieuses.

Les plumes triomphent naturellement dans la coiffure comme dans le reste de la toilette. C'est évidemment une riche parure, mais coquette et assez fragile. On ne doit l'adopter que pour le chapeau habillé. En hiver on porte peu de fleurs, et moins cette année-ci encore que les années précédentes. Les garnitures de rubans, de plumes lissées, sont en vogue et d'un bon usage.

On voit quelques feutres à poils longs et beaucoup de petites toques à l'anglaise, toujours. On en fait même tout en rubans, auxquelles je ne reproche que de trop rappeler la couronne des nourrices.

L'arrangement des cheveux est des plus simples : une natte unique, tressée pas sur la nuque et relevée pour venir se perdre dans quelques frisettes légères tombant sur le front. Il y a tendance marquée aux coiffures basses. Mais rien ne se fait encore brusquement. Ce qu'il y a de mieux, c'est de se coiffer à l'air de sa figure, en évitant pour l'instant le compliqué.

Les voilettes de dentelle à bordure ont été ônées les autres ; avec les capotes, elles sont petites, coulissées d'un fil qui leur fait prendre coquettement le tour du chapeau. Avec les grandes formes, elles sont grandes-naturellement, également un peu coulissées. Certaines modistes se sont avisées de les former par en bas avec un étroit ruban et d'enfermer ainsi le visage dans un vaste masque de salle d'armes !... Je ne dirai pas que cela est absolument laid, mais c'est bien incommode, si l'on veut par exemple *luncher*... ou tout simplement porter son mouchoir à ses lèvres.

Je cite des modèles : capote de sicilienne gros vert à foul mou ; bord froncé en velours loutre ; noué

alsacien en faille vert olive pour toute garniture : parfait de genre.

Autre capote en peluche pain brûlé ornée d'une bande brodée bizantine et de petites plumes de lophophore posées à plat sur le bord, dessinant une sorte de feston qui se découpe sur les cheveux.

COUSINE JEANNE.

CARNET DE LA CUISINIÈRE

Croquettes de jambon et de pommes de terre — Faites bouillir six pommes de terre ; épluchez et écrasez-les ; joignez y trois bonnes cuillerées de jambon haché menu, un peu de muscade, poivre, sel, persil ; ajoutez quatre jaunes d'œuf battus, mélangez bien et façonnez en croquettes que vous faites frire dans du beurre.

Gâteau de pommes — Prenez un morceau de sucre d'une livre, mettez-le dans une pinte d'eau, laissez bouillir jusqu'à dissolution complète, presque jusqu'au candi ; ajoutez deux livres de pommes pelées et coupées en tranches, puis la pelure d'un citron ; faites cuire le tout jusqu'à consistance de gelée ; mettez alors dans un moule, d'où vous n'enlèverez le gâteau qu'après le refroidissement complet ; servez avec une crème au tour, après avoir inséré quelques amandes dans le pâté de pommes. Ce gâteau peut se conserver pendant plusieurs semaines.

Moyen d'ôter le goût de rance au beurre fondu et à la graisse — Lorsque l'on s'aperçoit que l'une de ces substances n'a plus un goût irrisé proachable, il suffit pour le leur redonner de les mettre sur le feu ; et lorsque beurre ou graisse commencent à être fondus, on jette dedans ou un petit morceau de pâte à pain, ou une croûte de pain. On laisse bouillir un moment. La pâte ou le pain absorbent tout le goût de rancidité ; et la graisse ou le beurre, remis dans les pots et refroidis, ont repris leur bon goût du premier jour.

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

BANQUE JACQUES-CARTIER

Avis est par le présent donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI (3½) POUR CENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après SAMEDI, le PREMIER décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 19 au 30 Novembre inclusivement.

A. DEMARIGNY, Directeur, gt.

Montréal, 24 Octobre 1888.

Banque Ville-Marie

AVIS

Est par les présentes donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI POUR CENT (3½) a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau principal de la Banque, à Montréal, SAMEDI le PREMIER DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 21 au 30 Novembre prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau,

U. GARAND, Caissier.

Montréal, 23 Octobre 1888.

Etable en 1870.



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants : Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Française, Glycérine, Collefortes. Huile d'Olive en ½ pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & Cie

10-RUE DE BRESOLES-10

(BÂTIMENTS DES SOEURS) MONTREAL



Chester's Cure !

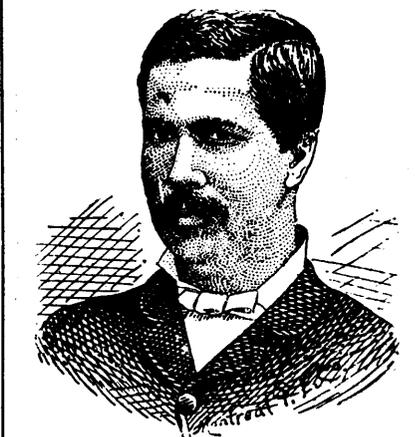
Pour la Toux L'Asthme Rhumes Bronchites Catarrhe Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la poste sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER, 461, rue Lagacochetière, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00 petite boîte..... 50



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage.

Montréal, 9 mai. CERTIFICAT. — Moi, soussigné, je certifie que pendant 6 mois j'ai été malade d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les remèdes de J. E. P. Racicot, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No. 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage.

ARTHUR LAFERRIERE, typographe. No 11, St-Etienne, Côteau St-Louis. Vous trouverez les mêmes remèdes au No 7, rue Saint-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 24, rue Saint-Jacques, Montréal

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for it in NEW YORK.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 451.—ENIGME

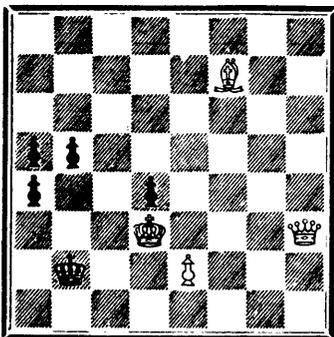
A la ville comme au village,
Par le beau temps et par l'orage,
Soit en riant, soit en pleurant,
Je vous appelle fort souvent.
Quand je m'agite dans ma cage,
Nul ne me voit, chacun m'entend.

SOLUTIONS :

No 448.—Les mots sont : Marie et Marié.
No 449.—L'une en avait 5 et l'autre 7.
No 450.—Les mots sont : Circonstance et Constance.

LES ÉCHECS

Noirs—5 pièces



Blancs.—4 pièces

Les Blancs font mat en 3 coups

Solution du problème qui a paru dans le No 225 du MONDE ILLUSTRÉ

Blancs.

Noirs

1 P 8 fait C

1 R joue.

2 Mat selon le coup des Noirs.

ONT DEVINÉ :

A. L. P., Rimouski; L. J. Dion, Ottawa; Mlle Flore Gélinas, Yamachiche; J. A. Lavallée, J. N. Cloutier, A. Guérette, Lévis; Henry D. Barry, Mlle Eugénie Pageau, Mlle F. Toupin, Mlle Belzémire Bittner, Mlle M. Buteau, Lantimé, Québec; Mlle Eugénie Cinq-Mars, O. St-Jacques, Albert et Césaire, Mlle Azélie et Thérèse, Marie Germain, Oswald Cholette, Thérèse Lafleur, Pierre Morrier, Émile Joseph, Montréal; Dame J. Glannon, Joliette; Mlle Louise Dupuis, Trois-Rivières; Mun- Barth, Roudeau, Mlle Eugénie Ready, Québec; C. Dorval, Lachine.

COURS PRIVE DU SOIR

7 1/2 à 9 HEURES

M. E. M. TEMPLÉ

Professeur à l'Académie Catholique Commerciale et à l'École Normale

Dessin en tout genre, géométrie et perspective appliquée. Travaux à façon, rédaction et calligraphie d'adresses, ornements en tous genres PRIX RÉDUITS.

Dessin appliqué à l'industrie : Lundi, Mercredi et Vendredi; Dessin artistique : Mardi et Jeudi. Littérature, élocution française, etc. On peut se faire inscrire de midi à 1 heure et de 7 à 8 heures du soir, chez M. E. M. Templé, 230, rue Jacques-Cartier, près la rue Ste-Catherine.

"Ce que fit ma Tante"

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LEON

A fait beaucoup de bien dans notre famille surtout pour notre mère, dont la vie et il en danger, affaiblie qu'elle était par la douleur et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait laissée; ma tante seule pouvait prendre soin d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-Léon chaude, tout comme le thé. Maintenant elle est très forte et se porte bien. Elle repose bien toutes les nuits, bref, elle est complètement changée et a retrouvé toute sa bonne humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS,
Buffalo N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LEON
54, CARRÉ VICTORIA

A. POULIN, gérant, Montréal
Téléphone 1482

HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE
18-RUE SAINT-LAURENT-18
MONTREAL

25758

JOHNSTON'S FLUID BEEF
IS THE MOST
PERFECT FORM OF CONCENTRATED
FOOD

UNE BONNE FORTUNE POUR LES MALADES

Le JOHNSTON'S FLUID BEEF contient tous les éléments nutritifs de la viande qui nourrissent et soutiennent la vie. C'est la forme d'aliment concentré la plus parfaite et la plus facile à digérer.



MEUBLES DE SALONS DE \$35 A \$250

Chaises, Fauteuils, Divans, Sofas et autres morceaux dépareillés

NOUVEAUX DESSEINS RECUS DE NEW-YORK

W.M. KING & CIE.,

1652, RUE CRAIG, 652

SIROP

Anti - Bronchite

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il dégage infailliblement et aisément le foie et les poumons; fait expectorer sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

3461, rue Notre-Dame, Montréal

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, le seul journal français du genre en Canada.

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent

Frank Leslie's Illustrated, le plus complet des journaux illustrés anglais, publié aux Etats-Unis, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4; six mois, \$2. S'adresser au No 53 et 55, Park Place, New-York (E.-U.).

ALLEZ CHEZ DE LORIMIER

Pour vos Corps, Caleçons et Gants d'Hiver. Vous trouverez à ce magasin un assortiment des plus complets à très bas prix.

1700, RUE NOTRE-DAME

P. S.—Chaussette en laine écossaise, valeur extra à 25 cents.

PERTE DU SOMMEIL

L'insomnie et les songes terribles sont des signes certains et avancés de l'épuisement du cerveau. Le cerveau puise dans un sommeil salutaire la force nécessaire aux devoirs du lendemain. Mais quand le système nerveux a été surchargé de travail, il lui devient impossible de contrôler l'esprit qui est tracassé par le travail tout aussi bien que pendant le jour, et le cerveau n'a pas le temps de recouvrer son énergie. Les remèdes les plus propres à cet état de choses, sont les sédatifs, les laxatifs, les toniques pour les nerfs et tous les régulateurs des fonctions générales. Le Célérier sont les sédatifs recommandés, et toute leur grande efficacité se fait sentir dans le Célérier Composé de Paine. En outre il contient dans des proportions scientifiques, leurs remèdes tiers Médicaux contre la constipation, les dérangements du foie et des reins. Voilà une très courte description du remède qui a donné un doux repos à des milliers de personnes, du soir au matin agitées par l'insomnie, ou dont les songes effrayants sont la cause que ces personnes sont plus fatiguées et plus abattues au réveil qu'au coucher. Toutes les vieilles personnes nerveuses, débiles et troublées par l'insomnie trouveront une grande vigueur et une santé parfaite dans le puissant tonique pour les nerfs, le Célérier Composé de Paine.



Prix \$1.00.

Vendu par les Pharmaciens. Circulaires gratis.

Wells, Richardson & Cie., Montréal, P. Q.

SCENE DANS LE GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES DE

Grand Assortiment de Souliers chauds



En FEUTRE pour l'hiver, etc., etc.

FOGARTY & BROS.

COIN DES RUES ST-LAURENT ET STE-CATHERINE

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 24 novembre 1888

GUET-APENS

PREMIÈRE PARTIE

LE SURSIS

QUELQUES provinciaux, murmurait-on, ou peut-être des étrangers qui ne connaissent pas les usages, des Anglais sans doute, les seuls qui aient jamais paru à l'orchestre de l'Opéra en veston gris et en chapeau mou.

Mais ni les jeunes filles ni Landais ne se préoccupaient des réflexions que l'on faisait sur eux. Ces réflexions n'étaient pas toutes désagréables, du reste, car plusieurs fois Claudine et Lucienne furent lorgnées par de jeunes curieux en habit noir, la claque sous le bras, une fleur à la boutonnière, et qui ne se gênaient pas pour dire bien haut :

— Jolies, fort jolies, ma foi, ces petites ! Et si elles étaient habillées.

Elles n'entendaient pas. Leur esprit était loin. Ici, elles se sentaient dans le plaisir triomphant ; mais elles pensaient à celui qui vivait sa dernière nuit, là-bas, dans l'étroite cellule de la prison, et que le bourreau viendrait réveiller tout à l'heure. Et c'était à ce même moment que Doriat, endormi, rêvait à sa femme, à ses enfants, à sa petite maison, à son jardin, qu'il venait de retrouver, à toute sa famille qui fête son innocence reconnue, proclamée, et sa mise en liberté ! Le député fut exact. Déjà Landais avait regardé deux fois sa montre. A neuf heures, son ami se présentait.

— Venez, dit-il, vous ne pouvez rester là, il y a trop de monde. On vous regarde. Et l'on vous regarderait encore bien davantage si l'on vous voyait causer avec le ministre.

Il les entraîna dans les couloirs. L'entr'acte venait de finir.

— Ça tombe bien, fit Landais, dans un instant nous serons seuls. Nous pourrions causer à l'aise.

Les couloirs et le foyer, en effet, se vidèrent peu à peu. Le député se fait annoncer dans la loge ministérielle. Il entre, reste absent quelques secondes. Les jeunes filles sentent que leur cœur cesse de battre. Leurs lèvres sont sèches. Leur respiration oppressée. Le député sort, presque aussitôt ; avec lui, un homme qu'elles ne connaissent pas, portant lunettes, grand, mince, anguleux, ayant des favoris. C'est Emile Olivier, c'est le directeur suprême de la magistrature, c'est l'homme de qui dépend la vie ou la mort de Doriat. Il jette sur elles un regard terne de myope, mais sur son visage ne paraît aucune autre impression que celle d'une vive contrariété. Lucienne a envie de se mettre à genoux devant lui. Elle joint les mains, et pendant que des larmes coulent de ses yeux sur ses joues, elle dit, à voix basse :

— Oh ! monsieur, par grâce, je vous en sup-

plie, nous vous prenons au milieu de vos plaisirs, n'en gardez point contre nous de rancune, ce n'est pas notre faute, le temps presse, dans quelques heures il sera trop tard. Par grâce, monsieur, écoutez-nous. Nous ne sollicitons pas une faveur, nous demandons justice ! Justice, monsieur, justice !

Le ministre se tourna vers Landais d'un air distrait, et d'une voix lente, comme ennuyé et préoccupé :

— Vous, monsieur, en deux mots, racontez-moi ce qui se passe.

Landais comprit que l'Excellence avait hâte d'en finir. Il eut l'art d'être en même temps très clair, très bref et très ému.

Quand il eut fini, le ministre murmura :

— Et qu'est-ce qui me prouve que tout cela est vrai ? Cette histoire me paraît bien romanesque.

— Rien de plus simple que de s'en assurer, monsieur, dit Lucienne qui reprenait courage, et que l'on nous punisse sévèrement, ma sœur et

vous me demandez. Autant que je me rappelle, cette exécution doit avoir lieu demain matin.

— En effet, monsieur le ministre

— Je vous accorde un sursis de trois jours. Si l'histoire racontée par ces jeunes filles est reconnue fautive, dans trois jours Doriat sera guillotiné.

— Il est sauvé, monsieur, il est sauvé ! dit Lucienne.

— Son Excellence voudra-t-elle donner les ordres nécessaires ?

— Connaissez-vous M. de la Vonde ?

— C'est mon oncle.

— Cela tombe bien. Voici un mot pour lui. Cela suffit pour ce soir. Il faut courir au plus pressé : demain je régulariserai cet ordre de surseoir. Rendez-vous chez votre oncle. Il transmettra à qui de droit l'avis de sursis. Et hâtez-vous, monsieur. Il se fait tard. Le hasard vous perdrait, s'il lui plaisait de vous retarder.

Il salua légèrement Landais, le député de l'opposition auquel il sourit, les jeunes filles, puis il

rentra dans sa loge. La porte, un instant entr'ouverte, renvoya dans les couloirs comme un flot les harmonies de l'orchestre. Cinq minutes après, ils étaient hors du théâtre et une voiture les emportait chez le procureur général. Celui-ci était absent et dînait en ville. Où dînait-il ? Chez un conseiller à la cour, rue François-Miron. Ils s'y rendirent. Onze heures sonnaient à ce moment. Et il fallait prendre le train pour Versailles. Allaient-ils donc faire naufrage en arrivant au port ? Ce hasard, dont le ministre avait parlé, allait-il se dresser contre eux, entre eux et l'infortuné Doriat ? Ils n'osaient plus échanger de réflexions. Les deux sœurs restaient silencieuses, mais leur pâleur profonde indiquait les souffrances terribles de leur cœur. Rue François-Miran, il leur fut répondu que M. de la Vonde venait de partir.

— Avait-il sa voiture ?

— Non. Il l'avait renvoyée. Il a dû faire le trajet à pied.

— Depuis combien de temps est-il parti ?

— Depuis un quart d'heure environ.

— Nous arriverons rue de Londres avant lui ou en même temps, dit Landais.

Rue de Londres, personne. Le magistrat était attendu. Il était minuit. Les minutes s'écoulaient. Ah ! qu'elle avait été longue cette épouvantable journée ! Un quart d'heure se passe.

— Nous manquerons le dernier train ! dit l'avocat.

Les deux jeunes filles avaient un tremblement nerveux qui les agitaient de secousses électriques et faisait claquer leurs dents.

— Calmez-vous ! je vous en supplie, calmez-vous !

On entendit un pas lourd dans l'escalier. Une porte s'ouvrit. Ah ! tout n'était peut-être pas perdu, car c'était le magistrat. Étonné, il regarda son neveu.

— Eh bien ? Quoi encore ?

Et l'avocat, balbutiant, tant il veut parler vite :

— Le ministre ordonne de surseoir.

— Tu as un mot de lui ?

— Le voici.

M. de la Vonde parcourut la lettre, au crayon. Ensuite il consulta sa montre. Sa figure restait impassible.



— Pourquoi n'as-tu pas fait ? dit Jean de Montmayeur en crispant le poing. — Page 24, col. 2

moi, si nous n'avons pas dit la vérité.

— Mais en supposant que cela soit vrai, est-ce une preuve de la culpabilité telle qu'elle exige l'arrestation de ce Montmayeur, lequel, il me semble, n'est pas le premier venu car j'ai déjà entendu prononcer son nom comme celui d'un homme très intelligent, fort bien doué !

— Oui, monsieur, c'est de ce Montmayeur qu'il s'agit. Qu'on l'arrête ou non, là n'est pas pour nous le but de notre supplique, monsieur le ministre. La justice saura, en cherchant sur cette nouvelle piste, trouver des preuves plus convaincantes. Mais en attendant, ce qui importe, c'est d'enrayer le châtement que la justice regretterait bien vite d'autant plus qu'il est irréparable.

Le ministre paraissait soucieux.

— En somme, c'est un sursis à l'exécution que

—Tu porteras l'ordre toi-même à Versailles, dit-il, sans cela il arriverait demain, et demain ce serait trop tard.

—Certes, je ne laisserai ce soin à personne, mon oncle.

—Il n'y a plus de trains ! Je crains que tu ne trouves pas de voiture voulant faire le trajet de Versailles. Je vais te tirer d'embarras en disant d'atteler. J'ai deux excellents carrossiers qui feront en une heure les dix-neuf kilomètres qui séparent Versailles de Paris.

—Merci, mon oncle, vous ne pouviez plus clairement manifester la tendresse que vous avez toujours eue pour moi, et l'intérêt que vous prenez à ce pauvre Doriat.

Un quart d'heure après la voiture sortait de l'hôtel et roulait vers les Champs-Élysées. Atteindrait-elle Versailles, maintenant ? ou bien rencontrerait-elle, sur sa route, ce hasard funeste qui devait faire tout échouer et auquel était attachée la vie d'un homme ?

VIII

Il était trois heures moins le quart du matin. Doriat venait de sortir de sa cellule, faisant ainsi les premiers pas dans ce lugubre calvaire dont la dernière station était la guillotine.

—Où me conduisez-vous ? avait-il demandé.

—Il faut qu'on vous coupe les cheveux !

—Ah ! oui c'est vrai, c'est vrai !

Et il avait obéi machinalement, n'ayant plus guère de volonté, le pauvre homme. Il n'y a pas de greffe proprement dit à la prison Saint-Pierre. On coupe les cheveux des condamnés à mort, soit dans le cabinet du gardien chef, soit dans la cellule même, soit sur le carré du rez-de-chaussée. Le gardien lui présenta un tabouret.

—Du courage ! lui dit-il.

Et se tournant vers les autres :

—Il a été doux comme un mouton. Si l'on jugeait les gens à leur mine, on lui donnerait le bon Dieu sans confession.

—Du courage, j'en aurai, dit Doriat d'une voix sourde.

Il ajouta toutefois, avec un frisson de tout son corps :

—Ma pauvre femme ! Mes pauvres enfants !

Le bourreau le toisa d'un regard. Il eut une sorte de sourire ironique. Doriat était jugé. Il se laisserait couper le cou sans regimber, celui-là, sans se défendre ! une bonne bête, en somme, qui ne lui donnerait pas de fil à retordre. Doriat s'assit sur l'escabeau. Deux des aides de l'exécuteur restèrent debout derrière lui, surveillant ses mouvements. Un troisième retira d'un sac des ciseaux. Il attendit. On attachait les bras et les jambes de Doriat étroitement, malgré ses douces protestations qui disaient :

—Je ne me sauverai pas. Ne serrez pas si fort !

L'aide s'agenouilla et coupa les cheveux, après avoir échanuré le col de la chemise. Une seule lampe éclairait la chambre lugubre. Tous les hommes étaient debout. Cependant l'abbé Follet exhortait le condamné à la résignation, au repentir. Le mot de repentir fit sursauter Doriat.

—Et de quoi me repentirais-je, encore une fois ! dit-il. Est-ce que je suis coupable ? Je meurs l'âme bien tranquille, allez, et si il y a un paradis pour les honnêtes gens, je suis bien sûr d'y aller en droite ligne.

L'aumônier murmura :

—Ce calme me déconcerte. Cet homme ne peut être coupable !

Le chef de la sûreté haussa les épaules et dit, mais de façon à n'être entendu que par le prêtre :

—J'en ai vu bien d'autres !

Le gardien voyant Doriat pâlir, lui versa un plein verre de vin. Doriat le but lentement, par petites gorgées. Sa gorge était contractée et laissait à peine le passage au liquide. Enfin la toilette était finie. Trois quarts pour trois heures, étaient sonnés à la petite pendule du cabinet du gardien. Le jour commençait à poindre par-dessus les murailles qui entouraient le jardin où des maronniers en fleurs élevaient leurs cimes jusqu'à la fenêtre grillée.

—Levez-vous, dit le bourreau.

Doriat obéit. Comme il chancelait un peu,

deux aides le soutinrent en le prenant chacun par un bras. Mais il les repoussa du coude, doucement :

—Oh ! je marcherai seul. Je ne crains pas de mourir.

Du cabinet au gardien-chef, un étroit couloir conduit jusqu'à un petit escalier qui aboutit à la porte d'entrée de la prison ouvrant sur l'avenue. Le cortège franchit rapidement ce couloir. Quand il arriva en haut de l'escalier, le concierge de la prison tira les verrous de la porte et il allait tourner la clef dans la serrure quand la cloche, tirée du dehors, retentit brusquement. Il y eut un petit mouvement de surprise parmi tous ceux qui étaient là. Doriat s'était arrêté. Le bourreau ne le poussait pas. On attendait. Le gardien ouvrit la porte. On entrevit un moment, le fourgon sinistre qui, dans l'avenue venait d'arriver, prêt à transporter le condamné jusqu'au pont Colbert et la foule, amassée devant et derrière, contenue par un piquet de gendarmerie, la foule grondante et gouailleuse, venant là comme au théâtre.

Dans la prison un homme et deux femmes, écartant brusquement la porte, venaient de se précipiter. C'étaient Landais et ses deux compagnes. Partis vers minuit, de la rue de Londres, comment n'arrivaient-ils qu'à trois heures du matin à Versailles ? Le cocher, dans la nuit, s'était trompé de route à un embranchement et vers deux heures du matin, après bien des détours, après bien des hésitations, les avait conduits à Saint-Germain. Il avait fallu revenir de Saint-Germain à Versailles. Enfin, ils étaient arrivés. Un coup d'œil de Landais sur le lugubre cortège lui prouva qu'il ne s'en fallait que de quelques secondes pour qu'il fût trop tard. Il pâlit et crut qu'il allait défaillir. Les jeunes filles apercevant Doriat, blême, immobile, les bras et les jambes liés, avaient également compris le sinistre apprêt et elles venaient de s'évanouir, sans pousser un cri, s'écroutant inanimées et comme mortes sur le pavé de la cour de la prison. Landais se précipita vers le cortège.

—Le directeur de la prison ? demanda-t-il d'une voix rauque, le chef de la sûreté.

—C'est moi, répondent simultanément les deux hommes.

Landais n'ajoute pas un mot. Il tend seulement les ordres du procureur général dont il est porteur, que les autres dépliant avec surprise, qu'ils parcourent avec stupefaction. Un troisième pli est réservé au bourreau. Landais le lui donne. Cette lettre porte simplement : " Ordre à monsieur l'exécuteur des hautes-œuvres de surseoir pendant trois jours à l'exécution du nommé Michel Doriat." Les ordres sont formels. Il n'y a pas d'hésitation à avoir. On délègue Doriat. On le ramène dans sa cellule.

—Que se passe-t-il ? demanda le pauvre homme. Est-ce que l'on a reconnu que je suis innocent ?

—Peut-être, courage ! lui dit l'aumônier.

Doriat reconnut Lucienne et Claudine. Il reconnut Landais, son avocat. Il se dit qu'on ne l'a pas abandonné. Il espère. Doriat n'était pas le seul à espérer du reste. Landais lui-même maintenant était sûr du succès. Les jeunes filles aussi souriaient à présent. On s'était empressé autour d'elles, en les voyant tomber. On les avait secourues. Elles avaient repris connaissance. Un ordre donné au piquet de gendarmerie qui escortait le fourgon, avait été porté bride abattue au pont Colbert. Le fourgon avait été remis. Au pont Colbert, en un instant, la foule amassée autour de la guillotine apprit qu'il y avait suris et que l'exécution n'aurait pas lieu ce matin-là. Comme on devait s'y attendre, il y eut des mécontents. Des gens s'étaient dérangés de si bonne heure ! Quelques-uns étaient venus de Paris. D'autres en assez grand nombre, arrivaient des villages environnants et avaient passé la nuit. Ce suris dérangeait tant de projets ! Pourtant le mécontentement dura peu et la curiosité prit le de-sus. On s'inquiéta de cet ordre singulier, au dernier et suprême moment. La foule faisait des suppositions et avec son imagination elle cherchait des raisons et les trouvait.

—Il est innocent, bien sûr ! disait-on.

Et alors, sur cette simple réflexion, un frisson passait dans toute cette cohue qui s'en remontrait vers Versailles. C'est que chacun se disait :

—Un quart d'heure de plus et il est trop tard !

Claudine et Lucien ne étaient harassées de fatigue. Landais les fit remonter en voiture et les reconduisit à Garches. Le soleil était déjà haut quand elles arrivèrent. L'avocat reprit aussitôt le chemin de Paris. Mais avant de partir, il donna quelques conseils aux jeunes filles.

—De toute la journée, dit-il, ne vous éloignez pas. M. de Moraines, le juge d'instruction, est peut-être avisé déjà par M. de la Vonde d'avoir à poursuivre ici, sur de nouvelles bases, un supplément d'enquête. Il viendra assurément ce matin, et c'est vous qu'il interrogera les premières. C'est vous qu'il priera de le conduire aux Bernadettes. Tenez-vous à sa disposition.

Et il partit. Claudine et Lucienne ne se quittèrent pas. Elles rentrèrent chez Marie Doriat. Celle-ci ne s'était pas couchée. En revoyant les jeunes filles, fatiguées par cette journée d'émotions, les yeux rougis par la fièvre qui les brûlait, elle crut, un moment, que la catastrophe était venue.

—Il est mort ! s'écria-t-elle. Ils me l'ont tué

Et elle eut une crise de nerfs dont elles eurent beaucoup de peine à la remettre. La pauvre femme s'attendait si bien pour ce matin-là à la consommation irréparable de son malheur qu'elle ne voulait pas croire les jeunes filles quand elles affirmaient que Doriat vivait toujours et qu'il était sauvé peut-être. Il fallut l'histoire de cette journée, racontée plusieurs fois, pour la convaincre. Les petites refusèrent de se coucher. Elles voulaient être prêtes à l'arrivée de M. de Moraines. Elles s'étendirent sur des fauteuils et bientôt le sommeil les envahit, tant leur lassitude était grande. Vers huit heures, on frappa à la porte. Marie Doriat courut ouvrir. En même temps, les enfants réveillés, étaient debout. M. de Moraines entra, accompagné d'un agent de la police de Paris, envoyé la nuit par les soins du procureur général et d'un commissaire de police, le même qui avait assisté à la première enquête, aux Bernadettes. Le juge d'instruction entendit les dépositions de Claudine et de Lucienne. Après quoi :

—Ainsi, dit-il, vous accusez M. Jean de Montmayeur d'avoir assassiné M. Bourreille ?

—Non, monsieur, nous ne l'accusons pas, dit Lucienne, nous rapportons simplement ce que nous avons découvert. Ce n'est pas nous, c'est M. Bourreille lui-même qui accuse.

—C'est bien, suivez-moi donc aux Bernadettes.

L'imagination de M. de Moraines ne restait pas inactive.

—Quelle histoire ! murmurait-il. Montmayeur, voilà qui est singulier !

Etrange, en effet, car le magistrat se rappelait, au fur et à mesure qu'il évoquait les souvenirs de son enquête, l'intrusion du chimiste à la ferme pendant les dépositions et les interrogatoires.

—Qu'avait-il besoin d'être là ? En aucune façon. C'est lui qui l'avait sollicité. Et sa tenue, pendant l'enquête, avait été bizarre. A plusieurs reprises, le juge avait remarqué son émotion. Il l'avait même interpellé, lui disant : " Si ce spectacle te trouble, ne te crois pas obligé de rester. " Oui, le juge se souvenait d'avoir dit cela, ou quelque chose d'approchant. Montmayeur avait été fort pâle et comme décontenancé, pendant cette première enquête. Il n'osait regarder ce cadavre et il avait frissonné alors que le magistrat, montrant le rayon de soleil qui semblait faire revivre Bourreille, lui avait dit aussi : " Regarde-le donc, on dirait vraiment qu'il dort. " Et Montmayeur s'était tenu tout le temps, avec une persistance singulière, près de la porte de la chambre à coucher, près de cette table renversée, justement, qui cachait l'inscription découverte par Claudine. Et voilà qu'il se rappelait un dernier détail, plus grave peut-être que tous les autres. A un certain moment, le juge avait voulu se servir de cette table pour écrire. Le commissaire de police se mettait en devoir de la redresser, désirant épargner cette peine à son supérieur. Et, soudain, Montmayeur s'était élancé vers le commissaire en disant, effaré : Vous ne verrez rien, ici, dans cinq minutes. Passez donc dans la cuisine ! Donc,

Montmayer, pendant l'enquête, avait découvert l'inscription, et il faisait tous ses efforts pour qu'elle pa-sât inaperçue. Tout cela me paraît clair, se dit le magistrat soucieux, et fort grave, ma foi. Je soupçonne depuis longtemps les Montmayer d'avoir besoin d'argent. Je les ai toujours connus besogneux. Et Jean, d'autre part, ne faisait point parade, jadis, de beaucoup de scrupules. Il posait pour l'esprit fort.

Ils atteignaient les Bernadettes. Claudine avait gardé la clef de l'habitation. Elle ouvrit la porte, puis la fenêtre de la cuisine pour donner de l'air et du jour. Les trois hommes entrèrent, suivis de Lucienne.

—Comme il fait très noir dans la chambre où le meurtre s'est commis, dit M. de Moraines, veuillez allumer deux bougies.

Claudine obéit et précéda les magistrats et l'agent. Ses deux mains qui tenaient les chandeliers de cuivre tremblaient un peu, non pas qu'elle eût peur, mais elle tremblait de joie triomphante. Et Lucienne, elle aussi, était fiévreuse. Ne sauvaient-elles pas Doriat ? Chacune d'elles, en vengeant la victime morte, en vengeant l'innocent condamné, ne payait-elle pas une dette sacrée d'affection et de reconnaissance envers ces deux braves cœurs qui jadis les avaient accueillies ! Claudine posa les deux chandeliers sur la table, et du doigt désignant le pan de la muraille, près de la porte :

—C'est là, dit elle, regardez et lisez !

Mais toutes deux, en même temps, poussèrent un cri d'épouvante, un cri de folie ; et vraiment on eût dit qu'elles étaient folles, tant, en une seconde, leur figure venait de changer. Elles se précipitent vers la muraille, elles se penchent, elles s'agenouillent, tout auprès, pour mieux voir. Rien. Il n'y a rien d'écrit. Elles touchent de leurs mains tremblantes ce mur blanchi à la chaux sur lequel elles ont pourtant bien lu, pendant la nuit précédente, cette phrase accusatrice : " C'est Jean de Montmayer qui m'a assassiné... " On dirait qu'elles n'en veulent pas croire leurs yeux et qu'en palpant ainsi avec leurs doigts la muraille rigide et froide, elles espèrent y faire revivre la phrase. Mais rien, rien n'apparaît. Et elles ont beau approcher la lumière. Il n'y a pas là une trace indiquant un effort pour effacer. Le mur est d'un ten gris-blanc uniforme. Aucun grattage ne se voit. Aucun lavage non plus. Les pauvres filles se regardent, affolées, et murmurant :

—C'est donc un rêve que nous avons fait ?

Elles se retournent vers les trois hommes silencieux. M. de Moraines leur jette un coup d'œil sévère :

—Bien joué ! dit-il.

L'agent et le commissaire de police haussent les épaules. Lucienne se laisse tomber aux genoux du juge d'instruction.

—Oh ! monsieur, croyez nous, nous n'avons pas menti. La phrase existait. Il est impossible que vous soyez persuadé que nous avons voulu nous jouer de vous. Non, cela est impossible, ce serait atroce, odieux, révoltant. Pensez donc, il s'agit de la vie d'un homme, de la vie de mon père adoptif. Ah ! monsieur, emmenez-nous, faites de nous ce que vous voudrez, mais du moins ayez confiance en nous.

M. de Moraines restait froid. Il ne répondit pas. Il prit seulement une des bougies et lui-même alla regarder longuement la muraille. Puis il se releva et dit à mi-voix :

—Je ne vois absolument rien. Il n'y a rien eu d'écrit.

—Oh ! ne cherchez pas, monsieur, ne cherchez pas. C'est inutile. Sans vous pencher de l'endroit où vous êtes, vous eussiez lu cette phrase. On l'a effacée. Nous sommes perdues et Doriat avec nous.

Il y eut un silence pendant lequel on n'entendit que les sanglots nerveux des jeunes filles. Lucienne la plus courageuse reprit :

—Pourtant, monsieur de Moraines, je voudrais que vous réfléchissiez. Est-ce à de pauvres filles comme nous que la pensée pouvait venir d'abuser de la justice ? Nous supposez-vous assez de hardiesse à nous qui sommes des enfants abandonnés, de petites mendiantes ramassées sur les chemins et élevées par charité, pour aller, sans nous sentir fortes de notre droit et de

la justice de notre cause, trouver un ministre chez lui, d'abord, à la chambre, ensuite à l'Opéra enfin nous serions allées jusqu'à l'empereur, monsieur, s'il avait fallu. En mentant, quel eût été notre but ? Retarder l'exécution. Mais mentir, c'était presque nous faire les accusatrices de Doriat ! Retarder l'exécution, sans l'empêcher tout à fait, c'était rendre cette exécution plus certaine encore, et simplement prolonger de quelques jours d'angoisses le supplice de mon pauvre père. Supposez que nous ayons voulu mentir, mais il fallait bien nous attendre à ce que notre ruse soit découverte, à ce que la justice ne serait pas longtemps notre dupe. Et alors, quoi, ensuite ? La belle avance, monsieur, n'est-ce pas ! Puis, réfléchissez toujours, oh ! je vois à vos yeux que vous m'écoutez, écoutez-moi jusqu'au bout, monsieur de Moraines. Si nous avions voulu mentir, est-ce que ce n'était pas facile ? Est-ce que nous ne pouvions pas nous entourer de toutes les garanties possibles de véracité ? La première idée qui est venue à ceux qui nous ont entendues raconter cette histoire est que la phrase sanglante n'avait pas été écrite par les doigts défaillants de Bourreille, mais par nous-mêmes. Eh bien, monsieur, c'est une preuve, cela, si nous avons voulu mentir jusqu'au bout et vous faire plus sûrement tomber dans notre piège, nous l'aurions écrite, cette phrase, et maintenant vous pourriez la lire.

M. de Moraines l'avait écoutée attentivement. Non, elles ne jouaient pas une odieuse comédie, ces jeunes filles. Tout prouvait, en elles, leurs larmes, leurs sanglots, leur désespoir, leur effroi de n'être point crues. Tout plaidait en leur faveur.

—Cependant, dit-il, en supposant que vous disiez vrai, comment expliquer la disparition de cette phrase ?

—Oh ! monsieur, l'homme qu'elle accuse est intelligent. Il ne recule devant rien, puisqu'il a assassiné ! Cette phrase le perdait. Il a réussi à la faire disparaître.

Un travail se faisait dans l'esprit du magistrat. Les ardentes supplications de Lucienne, tout à l'heure, l'avaient convaincu en lui démontrant l'évidence de sa bonne foi. Il eût fallu que les jeunes filles fussent folles pour amener la justice devant cette muraille où rien n'était écrit ; elles avaient toute leur raison ; les yeux mouillés de larmes rayonnaient d'intelligence. Certes, la phrase avait existé. Et M. de Moraines en arrivait à une conclusion inattendue et cependant très logique :

—La disparition de cette phrase, l'impossibilité pour les jeunes filles de prouver qu'elle existait sous des garanties de vérité. Evidemment Bourreille a porté sur Montmayer une accusation terrible. Evidemment Montmayer est l'assassin. Mais je suis désarmé. Je ne puis rien faire contre lui. Le temps, la ruse, une surveillance constante, peut-être, nous apporteront quelques indices. L'arrêter, c'est impossible. L'interroger, c'est imprudent, car c'est lui montrer qu'on le soupçonne, c'est le mettre pour toujours sur ses gardes.

—Eh bien ! monsieur, répétait Lucienne, nous croyez-vous ?

—Oui, je vous crois, ma pauvre enfant ; malheureusement...

Et il lui fit part de l'impossibilité d'agir où il se trouvait. Lucienne l'écoutait, le front ridé, les yeux sombres,

—Et que va-t-il arriver pour mon père ? demanda-t-elle, car c'est la seule chose qui m'intéresse, en tout cela. Sauvez l'innocent d'abord, rendez-lui sa liberté, et vous vous occuperez du coupable, après.

—Hélas, mademoiselle, plutôt à Dieu que cela se fît aussi facilement que vous le désirez.

—Qu'avons nous donc à craindre ?

—Rien n'est changé à la situation de Doriat. Il est condamné à mort. Son pourvoi a été rejeté. Son recours en grâce a été repoussé. Rien au monde ne peut le sauver. Il doit mourir.

—Mais c'est une atrocité, cela, que commet la loi.

—Il n'est au pouvoir de personne de l'empêcher.

—Cependant, si le vrai coupable était décou-

vert. Si les preuves paraissaient suffisantes, s'il avait, par exemple.

—C'est, pour Doriat, le seul moyen de salut.

—Ainsi, monsieur, vous êtes convaincu, car vous l'êtes, de l'innocence de mon père, et, malgré cela, vous laisserez la guillotine se dresser de nouveau ?

—Je n'y puis rien.

—Nous avons un sursis de trois jours, en trois jours nous ne pourrions prouver la culpabilité de Montmayer. Trois jours, songez-y donc, monsieur le juge, c'est si vite passé.

—Aussi, mademoiselle, n'est-ce pas trois jours seulement que vous auez.

—Que dites vous ?

—Je dis que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour prolonger ce sursis. J'irai trouver le procureur général aujourd'hui même. J'irai, moi aussi, jusqu'au ministre, s'il le faut, et j'obtiendrai un sursis nouveau.

—Indéterminé ?

—Non. Cela ne serait pas possible !

—Oh ! monsieur, faites cela, et nous vous bénirons dans nos prières.

—Hélas ! mesdemoiselles, je le ferai, mais je ne pense pas que cela vous serve à grand'chose. La police est puissante, mais elle échoue quelquefois. Et cette affaire me semble entourée de difficultés redoutables.

—Obtenez ce sursis, quelques mois seulement, monsieur, et quand je devrais y mourir, je sauverai mon père.

—Avez-vous donc quelque espoir secret ?

—Vous avez dit tout à l'heure que la police était puissante.

—Et je le répète

Lucienne prit M. de Moraines par la main, l'attira de quelques pas et se penchant et à voix basse :

—Je sais une puissance bien plus forte que la police.

—Quoi donc ?

Et Lucienne, les narines frémissantes, les yeux pleins d'éclairs, superbe de haine et d'énergie :

—L'amour !

Le juge d'instruction comprit sans doute, car il ne demanda pas de renseignement. Son regard avait exprimé seulement un peu de surprise et beaucoup d'admiration. Il s'inclina respectueusement devant elle, et lui aussi, à voix basse, ainsi qu'avait parlé la jeune fille :

—Je souhaite de tout mon cœur que vous réussissiez ! dit-il.

M. de Moraines se rendit le jour même à Paris auprès du procureur général auquel il fit part du résultat de sa contre-enquête. Il fut éloquent sans doute et persuasif, car il réussit à faire passer sa conviction dans l'esprit du haut magistrat. Le ministre prolongea le sursis et accorda six mois. L'exécution ne devait donc pas avoir lieu avant le commencement de l'année suivante. Le juge annonça le lendemain cette nouvelle à Lucienne.

—D'ici là, Doriat sera sauvé, l'assassin sera reconnu, ou je serai morte, dit-elle,

—D'ici là, ajouta le juge d'instruction pensif, bien d'autres événements très graves se seront passés, car nous sommes à la veille d'une guerre avec la Prusse.

Quelques jours après, en effet, la guerre était déclarée. Les désastres, coup sur le coup, allaient terrifier tous les cœurs et deux mois à peine après la déclaration de guerre, les Allemands allaient investir Paris. Paris gardait quand même confiance, Paris superbe, Paris qui allait mériter, comme le reste de la France, cet éloge détaché d'une lettre du prince Eugène au comte de Mercy, en 1734 : " Tâchez, mon cher comte, tâchez de battre le général français, car, pour les soldats de cette nation, n'espérez par les vaincre ! "

DEUXIEME PARTIE

RÉPROUVÉE

I

Lorsque les défaites successives de l'armée du Rhin et de l'armée de Châlons, celle-ci anéantie

à Sedan, eurent mis Paris en danger, lorsqu'on apprit que les Allemands, à marches forcées, accouraient sur la capitale, les prisonniers qui se trouvaient dans les prisons de Versailles furent expédiés à Bourges. C'est donc à Bourges que Doriat fut renvoyé. Depuis la nuit où il avait été si près de la guillotine, Doriat n'avait plus reçu aucune nouvelle de M^r Landais ni de sa famille. On lui avait dit cependant que sa peine n'était pas commuée, qu'il restait sous le coup de la condamnation à mort.

—Alors, avait-il répondu, puisqu'on s'obstine à me croire coupable, pourquoi ne pas en finir ? Il fallait m'exécuter l'autre jour. J'en serais quitte à l'heure qu'il est.

—Vous êtes bien difficile, l'ami, avait répliqué le gardien. L'autre jour, il ne vous restait plus aucune chance de vivre ; à présent, il vous en reste une. Et vous n'êtes pas satisfait ?

Doriat haussa les épaules. Le sacrifice de sa vie était fait, hier. Aujourd'hui il allait se rattacher au plaisir de vivre, et bientôt ce serait un nouveau et suprême sacrifice peut-être qu'on viendrait lui demander. A la fabrique, chez les Montmayer, rien n'était changé. Maintenant, le meurtrier respirait à l'aise, quand, de la fenêtre de sa chambre à coucher, le soir, par les nuits calmes et parfumées de cette belle campagne, il regardait vers les Bernadettes. Il n'avait plus rien à craindre. Il n'avait plus contre lui aucune preuve. Cependant le ciel de sa vie ne lui paraissait pas complètement bleu, car il se disait que Claudine avait dû découvrir l'accusation laissée par Bourreille. Qu'étaient venues faire aux Bernadettes les jeunes filles la nuit où lui-même s'y trouvait ? Étaient-elles venues s'assurer, comme il le pensait, de l'existence de cette phrase avant d'avertir la justice ? Ou bien que croire ? La table enlevée de ce coin de mur, on devait tout voir. Mais si la table avait été enlevée la nuit, il était possible qu'on n'eût rien vu. Il était possible que Claudine, sans soupçon, eût pris pour des éclaboussures de sang, ces mots sinistres de la victime ! Voilà ce qui le rendait perplexe, encore. Perplexe, seulement, mais non plus inquiet.

—Que m'importe après tout, que cette petite connaisse mon crime. Elle ne peut rien contre moi. Pour m'accuser il faudrait prouver. On n'accuse pas sans preuves !

Le retard apporté à l'exécution de Doriat le préoccupait pourtant. Il avait appris, comme tout le monde, car les journaux de l'époque en parlèrent beaucoup, que la guillotine avait été dressée, que l'exécuteur des hautes œuvres avait pris possession du condamné, que déjà Doriat, prêt pour la cérémonie sinistre, franchissait le couloir qui aboutissait à la porte, quand un ordre du procureur général, apporté par l'avocat de Doriat et par Lucienne, avait renvoyé le condamné dans sa cellule, le bourreau à Paris, l'échafaud dans sa remise. Ah ! cette nuit-là, il ne reposa guère. Qu'avait-on pu découvrir ? Quelle chose si grave, pour ainsi surseoir, au dernier et suprême moment, à une exécution capitale ? Vraiment, et pour la première fois, il se crut perdu.

Cette nuit, la journée du lendemain, la journée suivante encore, il les passa chez lui, ne sortant pas, ayant à portée de sa main son revolver, pour en finir, dans le cas où il aurait vu rôder autour de la fabrique des figures suspectes. Dans le cas, surtout, où quelque magistrat ou quelque agent de Paris aurait demandé à lui parler. Il ne vit rien. Il ne comprenait plus. Pourquoi ce sursis ? Quelle influence mystérieuse et toute-puissante s'était interposée entre Doriat et le bourreau ? Le pourvoi en grâce repoussé, le souverain ne revient jamais sur une pareille décision, qui n'est pas prise à la légère et pour laquelle il est entouré de tous les documents qui peuvent éclairer sa religion. Un instant, il soupçonna son frère. Georges aurait-il parlé ? aurait-il écrit ? Il alla l'interroger dans sa chambre.

—Tu sais ce qui arrive ? lui dit-il quand les journaux rendirent compte de l'étrange incident de la prison Saint-Pierre.

—Oui, Doriat n'a pas été exécuté.

Et en frissonnant, de la sueur au front, le fiévreux ajouta d'une voix sourde, troublée par son horreur de ce crime :

—S'il était mort cette nuit, crois bien que tu aurais eu aujourd'hui trois crimes, au lieu d'un, à te reprocher.

—Ah ! ah !

—Tu aurais tué Bourreille, tu aurais tué Doriat, et tu aurais tué ton frère.

Et plus bas, tremblant de plus en plus, il ajoute :

—Moi, du moins, si je ne te pardonne pas la mort des deux premiers, j'aurais pu te pardonner la mienne. C'eût été toujours moins lourd à supporter, pour ta conscience.

Jean prit, par les deux bras, Georges de Montmayer, l'obligea de redresser la tête et de le regarder dans les yeux.

—Réponds-moi et n'essaye pas de mentir ?

—Que veux-tu que je te dise ?

—Je veux savoir si tu n'es pour rien dans ce sursis ?

—Moi. Je te le jure.

Et frémissant de honte, de rage et d'impuissance :

—Ah ! j'ai pensé à t'accuser, va, à te livrer, pour sauver l'autre. Oui ! j'y ai pensé, je le dis, parce que cela me semblait abominable de laisser mourir un innocent à ta place.

—Pourquoi ne l'as-tu pas fait ? dit-il, en criant le poing.

—Pourquoi ! Ah ! Jean, Jean, tu le sais bien et tu en abuses. Tu sais bien que je ne suis qu'un pauvre malheureux, moi, infirme, sans volonté, sans énergie, sans courage. Tu sais bien que j'ai besoin que l'on veille sur moi comme l'on veille sur les enfants. Je suis lâche parce que je souffre, je suis lâche parce que je n'ai plus de vie dans mes veines, plus de chaleur dans mon pauvre corps. Je tiens à toi, malgré ton crime, parce que j'ai peur de la solitude, tu le sais bien, je te l'ai déjà dit. Et je suis impuissant. Ah ! Dieu ? ah ! Dieu ! c'est horrible, la vie ainsi. Et je n'ai même pas le courage d'en finir. Ah ! Jean, Jean, tu ne crois à rien, toi, à rien, tu me l'as dit souvent. Cependant je voudrais voir entrer dans ton âme, si tu as une âme, car tu es d'une autre nature que moi, une crainte.

—Laquelle ? fit Jean, ironique, sans lui lâcher les mains.

—La crainte de ton frère.

—Tu es fou ! Regarde-toi donc et regarde-moi !

—Non. Je raisonne. Je suis lâche. Je suis ton complice, parce que je suis seul, malade, et que j'ai besoin de toi. Tant que je resterai ainsi, tu n'auras rien à redouter de moi, mais...

—Mais ?

—Mais si je trouve quelqu'un qui me protège. Si je ne suis plus seul. Si seulement un peu de santé, un peu de forces me revenait, ah ! prends garde, frère, prends garde, je suis lâche, le jour où je n'aurais plus besoin de toi, je te sacrifierais. Je suis un honnête homme, vois-tu bien, et toute ma chair se révolte à la seule pensée de l'horrible crime que tu as commis !

—Tu fais bien de me prévenir, Georges. Je m'arrangerai de telle sorte que tu auras toujours besoin de moi.

—Oh ! je suis à ta merci ! Je suis à ta merci ! Il essaya de dégager ses bras de l'étreinte des mains de Jean. Il n'y parvenait point. L'autre ne les serrait pas, cependant. Il le poursuivait de son regard froid et railleur.

—Lâche-moi, dit le malade, tu me fais mal.

Montmayer desserra les doigts et le fiévreux, tombe, harassé, dans son lit, et les yeux fermés, ne bouge plus.

La guerre, qui éclata soudainement comme un coup de tonnerre dans le ciel de la France, ne changea rien à la situation des deux frères, à la fabrique. Jean de Montmayer était trop sceptique pour qu'il pût y avoir un peu de patriotisme dans un coin de son âme. Il ne vit dans la guerre qu'un dérivatif aux soupçons dont la justice avait pu un instant l'entourer. La guerre, en même temps, en lui permettant de suspendre ses paiements et de laisser ses effets impayés jusqu'à la cessation des hostilités, lui permettait de se préparer pour plus tard à la conquête d'une fortune. Les cinquante mille francs volés à Bourreille étaient toujours cachés dans le puits ; il n'aurait pas besoin, pour vivre, d'y toucher. Plus tard, si quelque indiscret lui demandait compte de la possession de cette somme, il lui serait plus

facile d'en expliquer la provenance ; il aurait le temps d'inventer une histoire.

Ce fut à Garches qu'il attendit les événements. Depuis la déclaration de guerre jusqu'à l'invasion de Paris, il ne se passa dans la vie intime de nos principaux personnages aucun fait digne d'être rapporté. Après la bataille de Sedan, toutefois, il y eut à la fabrique un hôte de plus ; la vieille mère des Montmayer, une petite, maigre et brune, solide et noueuse comme une racine, avait eu à Bazeilles sa maison brûlée ; brûlé tout ce qu'elle possédait ; brûlée aussi, à Balan, une maison de rapport dont les revenus la faisaient vivre. Elle se trouvait du jour au lendemain réduite à la mendicité. Elle savait que ses fils n'étaient pas riches, que Georges était fort malade, que Jean ne réussissait guère dans ses inventions. Cependant elle songea à ses fils et tantôt suivant, tantôt précédant l'armée allemande en marche vers Paris, elle arriva un jour à Garches chez les Montmayer faite comme une vagabonde, la pauvre vieille, et dénuée de tout. Ce qu'elle rapportait des Ardennes, par exemple, l'incendie de Bazeilles, c'était une haine inextinguible du soldat étranger qui ruinait le sol français ; c'était, dans son âme fière de pauvre aristocrate, de fermière de vieux sang ardennais, c'était une atroce soif de vengeance, l'idée fixe, tournant presque à la folie, de châtier elle-même ceux qui s'étaient attaqués à elle, l'innoffensive. Et c'était silencieusement, dans l'énergie sournoise de son cœur de demi-paysanne, qu'elle songeait à la vengeance. Elle n'en parlait à personne. Quand elle raconta ses malheurs à ses deux fils, quand ceux-ci l'interrogèrent sur ses impressions pendant la bataille, pendant les incendies, pendant les tueries de femmes et d'enfants et de vieillards dans les rues, elle se contenta de répondre :

—Je vous assure que ce n'était pas beau à voir, non vraiment.

Ils n'en obtinrent rien de plus. Mais entre ses paupières jaunes, ridées et mi-closes, le regard de ses yeux noirs étincelait comme deux diamants, étincelait d'une lueur dure, cruelle, ses lèvres pâles rentraient et ne dessinaient plus la bouche, presque disparue, que d'un trait fin pareil à une autre ride ; les narines d'un nez long et pointu se dilataient rapidement. Cette vieille ne pardonnait jamais. Sa raison, au reste, avait été fortement atteinte. En dehors de son idée fixée sur un seul point, elle comprenait peu de choses. Elle ne vivait plus que dans la haine et pour la haine.

La présence de Mme de Montmayer à la fabrique obligeait les deux frères à chercher dans le village et aux alentours, parmi leurs connaissances, une femme qui veillât sur elle, l'empêchât de faire quelque folie, fût en même temps une surveillante et une compagne. Il n'y avait qu'une bonne, pour le ménage des Montmayer. C'était une femme de Garches qui prenait soin de leur intérieur et en même temps faisait leur cuisine. Cette femme ne pouvait, vu son emploi et son travail, rester auprès de Mme de Montmayer. Le hasard, en cette circonstance, les servit singulièrement. Pour eux, ce fut un hasard. Nos lecteurs en jugeront autrement.

Un soir, quelques jours après les derniers événements que nous venons de raconter, Montmayer revenait de Paris. Il avait quitté le train à Saint-Cloud et rentrait à Garches en suivant les allées sombres du parc. Le soir tombait. Dans le parc, beaucoup de monde. La soirée était accablante de chaleur. Pas un souffle d'air dans les longues enfilades de maronniers dont les fleurs étaient desséchées depuis longtemps déjà. Montmayer s'en revenait doucement. Il suivait, depuis quelques minutes, d'aussi loin qu'il pouvait voir encore, la silhouette élégante d'une jeune femme qui, revenant, elle aussi, de Saint-Cloud, semblait prendre le même chemin que lui, le précédant de quelques pas. Le cœur de Jean battait avec force, car, dans cette jeune femme à la taille dégagée, marchait fière et modeste à la fois, indifférente aux regards comme aux hommages indiscrets qu'elle rencontrait le long de la route, il avait cru reconnaître Lucienne.

A suivre